



BIODIVERSITÉ

INTÉGRÉE DANS LES TERRITOIRES ET LES POLITIQUES

Faciliter l'intégration de la biodiversité dans les projets portés par les collectivités et dans la mise en œuvre de leurs compétences au quotidien.

Juin 2022

PHASE 1

**Diagnostic des usages actuels
et des opportunités de conception**



**Nous vous souhaitons la bienvenue
sur ce document de synthèse**



SOMMAIRE

p.4

PARTIE 1

Introduction : rappel des objectifs et de la méthode, synthèse en 16 points clés

p.20

PARTIE 2

Modélisation des niveaux de prise en compte de la biodiversité

p.40

PARTIE 3

Etat des lieux des acteurs et des actions

p.63

PARTIE 4

Diagnostic quantitatif : analyse du questionnaire en ligne

p.80

PARTIE 5

Conclusions des enquêtes

p.82

GLOSSAIRE



PARTIE 1



Introduction : rappel des objectifs et de la méthode



Avant-propos

Dans le cadre du projet européen LIFE “Biodiversité intégrée dans les Territoires et les politiques”, l’Office français de la biodiversité (OFB) mène une démarche de concertation et de co-construction visant à **améliorer l’intégration de la biodiversité, de façon transverse, dans les projets portés par les collectivités et les compétences qu’elles exercent au quotidien.**

En effet, les collectivités territoriales, par l’exercice de leurs compétences, ont un rôle majeur à jouer dans la reconquête de la biodiversité, entraînant ainsi avec elles l’ensemble des acteurs sur les territoires.

Dans un premier temps, l’objectif est de **recueillir la vision des territoires à travers une enquête de terrain** pour comprendre les besoins des acteurs, clarifier les freins rencontrés dans l’intégration de la biodiversité et identifier les solutions et les leviers à mettre en œuvre.

Cela afin de pouvoir, dans un second temps, **proposer des solutions adaptées aux besoins des territoires, qui intègrent et s’articulent avec l’existant.**

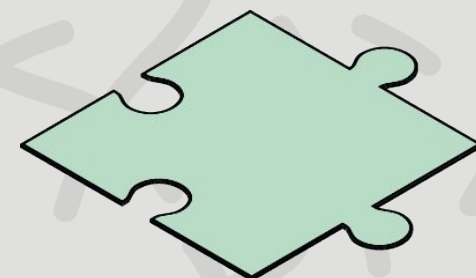
Lors de cette enquête, nous avons ciblé prioritairement les collectivités locales du bloc local (intercommunalités et communes), mais d’autres acteurs représentant des échelons territoriaux complémentaires ont aussi pu exprimer leurs attentes.

Ce diagnostic expose les résultats de l’enquête. Basé uniquement sur le retour des territoires enquêtés, il présente une modélisation des freins et des leviers rencontrés, ainsi qu’un panorama des ressources, acteurs et types d’actions sur lesquels s’appuient les collectivités.

Cette analyse permet de formuler des problématiques (défis de conceptions), qui serviront de terreau pour imaginer et co-construire des solutions qui seront ensuite prototypées et testées avec des collectivités.



**La finalité première de la mission
est de comprendre *si* et *comment* la
biodiversité est intégrée dans les projets et les
compétences des
collectivités**



Rappel des objectifs de la mission d'innovation publique

Finalités de la mission :


- Etablir un panorama général de l'état de la prise en compte de la biodiversité par les collectivités
- Mieux comprendre les attentes des territoires
- Consolider une offre de service biodiversité, rendre accessibles les dispositifs et les solutions existantes
- Aider les collectivités à adopter un "réflexe" biodiversité en amont des projets
- Développer le niveau d'exigence des collectivités vis-à-vis de la biodiversité (référentiel et critères)

Public ciblé en priorité par la mission :

- élus ou agents de collectivités du bloc local (intercommunalités et communes)

Indicateurs de réussite :

- Niveau de satisfaction des attentes
- Nombre et diversité des acteurs qui utilisent les solutions



Pour y parvenir, Indivisible et l'OFB ont déployé une méthode d'innovation participative. Celle-ci est basée sur un dispositif créatif de conception puis de prototypage de solutions.


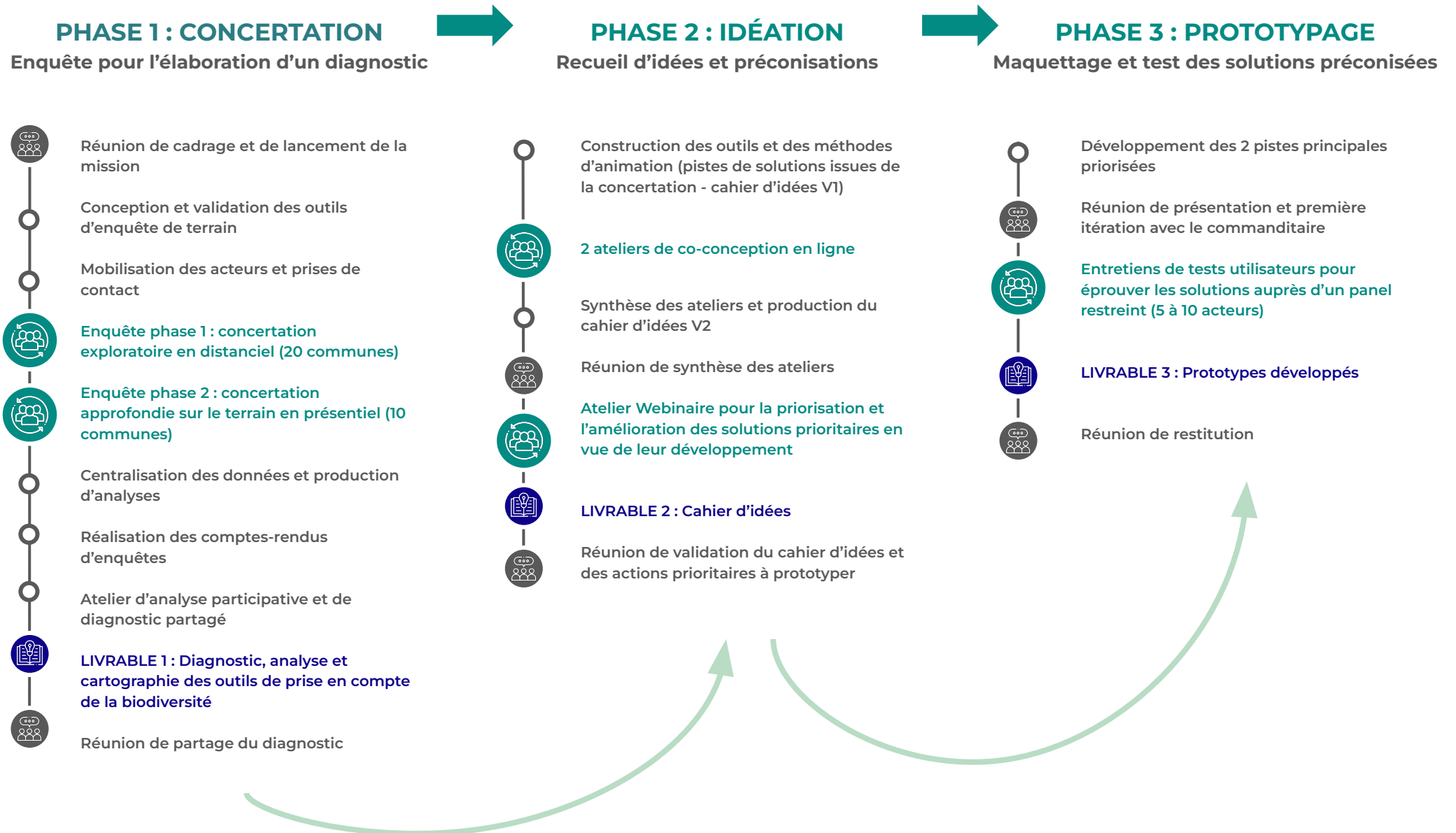


Schéma méthodologique



Visualisation de l'échantillon des enquêtes qualitatives et quantitatives

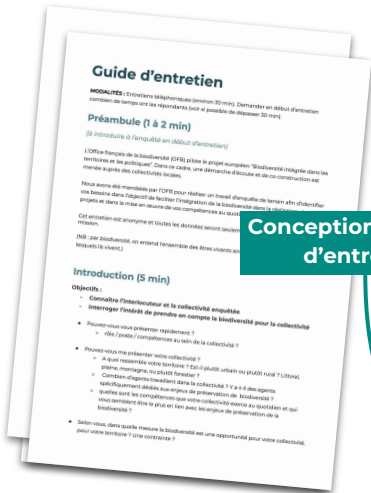
Enquête téléphonique
25 collectivités



Enquête en ligne
318 acteurs



Enquête en immersion
3 territoires



Conception du guide d'entretien



Accéder au document :
<https://docs.google.com/document/d/1iP9NtBVjkaNkAbA7aXcZKzExuRE0hv7JZilH9X7lEm0/edit#>

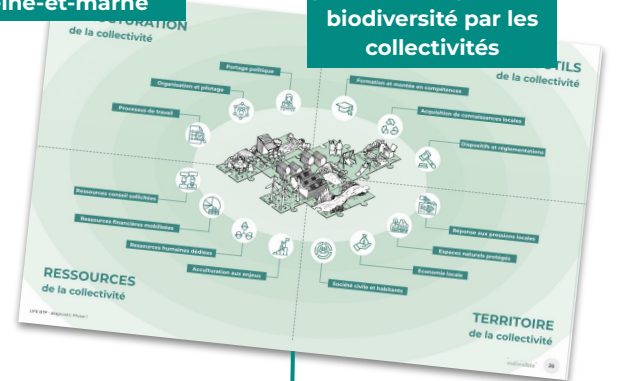
Compte rendu des entretiens



Questionnaire en ligne



Territoires situés dans la Drôme, Var, Seine-et-marne



Approfondissement des dimensions structurantes de la prise en compte de la biodiversité par les collectivités

Diagnostic



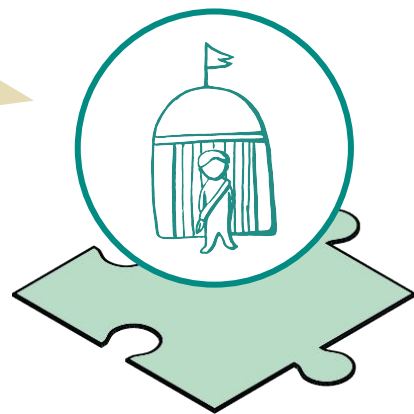


**Retrouvez en 16 points clés la synthèse
que nous avons réalisée à partir des
données collectées lors de l'enquête**



Synthèse en 16 points clés

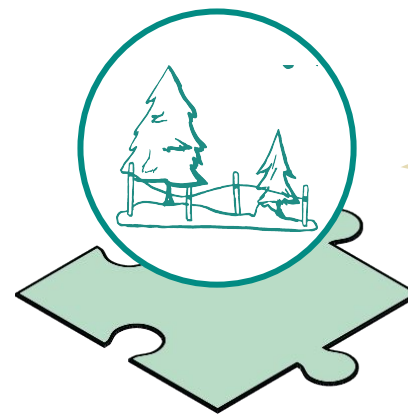
Depuis le changement politique, le champ de l'environnement a été complètement désinvesti par notre collectivité, on se bat au quotidien mais ça ralentit tout.



LE PORTAGE POLITIQUE au cœur de la dynamique des territoires.

Le portage politique est essentiel dans l'accélération de la prise en compte de la biodiversité sur les territoires. Même sans équipes dédiées, ou moyens financiers importants, des équipes d'élus engagés sur les questions liées à la biodiversité peuvent avoir un impact significatif en interne à la collectivité et plus globalement sur le territoire.

L'animation du site natura 2000 permet de jouer la transparence, d'anticiper au maximum les enjeux de biodiv, on arrive à faire sortir des projets dans des délais raisonnables

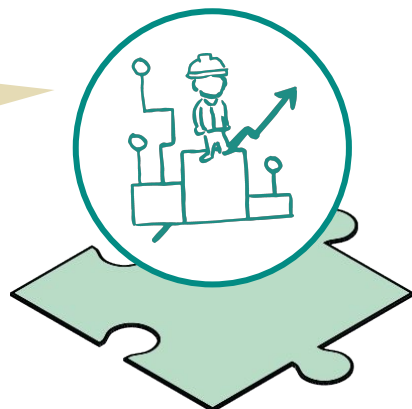


PRESERVER L'EXISTANT, un levier d'action essentiel pour s'engager dans la protection de la biodiversité.

La maîtrise du foncier pour limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, conjuguée à la création d'espaces naturels protégés (réserves, parcs, natura 2000, etc.), sont essentielles pour créer des dynamiques politiques et territoriales intégrant la biodiversité. L'acquisition d'espaces est par exemple souvent au démarrage d'une telle dynamique. La question des financements permettant d'acquérir les zones à enjeux, ou celle des moyens juridiques de contrôle sur le foncier qui n'appartient pas à la collectivité, se posent.

Synthèse en 16 points clés

On travaille avec plusieurs associations locales, qui nous apportent à la fois des connaissances sur la biodiversité, mais aussi des compétences d'animation.



COORDINATION des dynamiques d'acteurs, une stratégie payante pour les territoires.

Le positionnement d'un acteur "tiers" est très efficace pour fédérer les décideurs, les acteurs socio-économiques et les habitants. Certains territoires enquêtés témoignent de ce besoin et prennent en exemple certaines associations. Ces acteurs tiers permettent d'accélérer significativement l'émergence de projets, en apportant de l'ingénierie de projet, de l'ingénierie financière et de l'animation territoriale. Les projets sont parfois difficiles à porter en régie par les collectivités avec des moyens humains faibles ou peu formés aux enjeux de la biodiversité et à la complexité de la mobilisation des dispositifs ou aides existants.



DES ÉCHELONS TERRITORIAUX aux dynamiques hétérogènes.

Il existe de nombreux dispositifs d'accompagnement des collectivités mais ils ne sont pas toujours adaptés à toutes les échelles. Les EPCI sont perçus par certaines communes comme le bon échelon pour engager le territoire et soutenir les communes dans la prise en compte de la biodiversité. Cependant, ils nécessitent des compétences ou des moyens. Lorsque les logiques des EPCI ne sont pas suffisamment avancées pour cela, c'est le portage des élus communaux qui prend le relais.

"Le ruissellement des eaux a un impact lourd sur les habitations : on veut y répondre concrètement par des actions sur notre commune. Mais le syndicat mixte ne fera l'étude qu'à l'échelle de tout le territoire, et les autres communes ne sont pas prêtes..."

Synthèse en 16 points clés

On a pris comme parti d'aller voir comment ça fonctionne chez nos voisins, sur les bassins versants, ce qui est plutôt bien reçu. Les problèmes de qualité de l'eau dépendent de ce qui se passe ailleurs.



DES UNITÉS TERRITORIALES COHÉRENTES pour appréhender la biodiversité.

Au-delà des découpages administratifs, les bassins versants, les massifs, les unités littorales hydro-sédimentaires, sont des unités territoriales qui peuvent être très adaptées pour une prise en compte collective de la biodiversité. Elles amènent une cohérence territoriale amont/aval et rassemblent autour de "biens communs" et de "continuums". On remarque d'ailleurs des coopérations efficaces au sein de ce type d'unités territoriales.



On est une petite collectivité, on se croise souvent. Les autres pôles viennent nous demander des conseils, il y a une bonne entente.

LA TRANSVERSALITÉ de la prise en compte de la biodiversité, un trèfle à quatre feuilles.

La prise en compte transversale de la biodiversité dans une collectivité existe, mais elle reste rare. Elle émerge généralement d'un groupe d'élus porteur et mobilisé, ou lorsqu'une direction "de l'environnement", par exemple, est bien identifiée. Elle commence à convaincre et à embarquer naturellement d'autres politiques sectorielles dans des actions communes. Sans portage politique, les agents se heurtent à des conflits de culture, des métiers ou des pratiques difficiles à faire évoluer.

Synthèse en 16 points clés

Ici, les gens sont très attachés à la forêt. Il y a une mobilisation globale, aussi bien des élus, des habitants, des assos... ça nous a amené à développer une "démarche forêt" avec un plan d'action ambitieux.



DES RÉCITS ET DES "MARQUES de territoires" qui créent des dynamiques durables.

"Tout le monde souhaite participer à de belles histoires." Les récits et les "marques de territoire" permettent d'incarner ces histoires et de créer des dynamiques communes pour engager une grande diversité d'acteurs publics, privés et citoyens. Cela nécessite un effort d'animation important pour conserver et transmettre les "défis communs" mais une fois installés dans les esprits, ils seront difficiles à oublier.

On a beaucoup de ressources pour la connaissance mais j'ai pas le temps de lire, avec mon mandat de maire et d' élu EPCI.

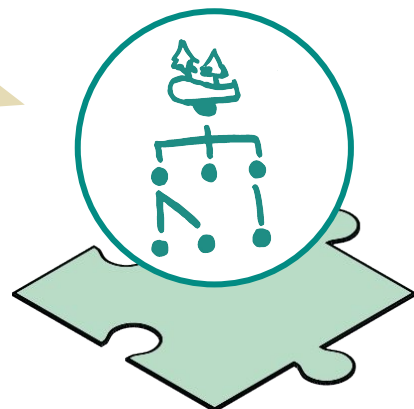


DES OUTILS multiples difficiles à décrypter et à s'appropriier

Les outils de prise en compte de la biodiversité à disposition des collectivités semblent exister sur tous les territoires, mais bien souvent ne peuvent être mis en application (ressources documentaires, guides, outils d'accompagnement, etc.). Leur application concrète sur les territoires n'est pas toujours évidente à comprendre pour les élus et les techniciens d'autres services. De plus, le constat est fait d'un manque de temps pour se les approprier et les décliner localement.

Synthèse en 16 points clés

“C'est bien de créer une émulation mais délicat de s'engager dans une démarche quand il n'y a pas de financements. Les élus nous font confiance, nous suivent, presque par gentillesse. Les financements pour eux c'est la carotte, juste un label, bon...”



“TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE”, un dispositif intéressant pour mobiliser et communiquer.

Le dispositif “TEN” est un outil intéressant pour les territoires, qui leur permet de structurer un premier projet de territoire autour des enjeux de biodiversité. C'est à la fois l'opportunité de créer des dynamiques d'acteurs et des récits locaux autour de la biodiversité. En revanche, cette reconnaissance ne garantit pas toujours de pouvoir assurer la mise en œuvre d'actions par manque de budget. De plus, la simple constitution du dossier de candidature peut constituer un frein pour certaines collectivités qui manquent d'ingénierie.



LES TERRITOIRES AUX PRESSIONS LIMITÉES ou les territoires avec une nature “ordinaire” doivent faire preuve de créativité pour mobiliser

Certains territoires, souvent agricoles ou peu habités, témoignent d'une difficulté à faire comprendre les enjeux liés à l'érosion de la biodiversité aux habitants. Ces territoires, qui se perçoivent comme “moins dotés” et parfois délaissés par les dispositifs d'accompagnement, parviennent à identifier des actions originales qui gagneraient à être encouragées afin de les engager davantage.

Sous prétexte qu'on a un environnement sur lequel il y a moins de problématiques, parce que pas d'agriculture intensive, pas de destructions des milieux... j'ai l'impression qu'on se dit “pas la peine de les aider”. Ça n'encourage pas à faire une démarche positive.

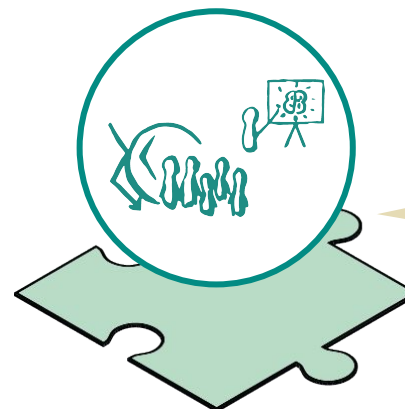
Synthèse en 16 points clés

Pour nous, l'ABC est un moyen d'informer les citoyens, de sensibiliser les agents. Il permet par la suite de déterminer les enjeux et les actions. C'est une étape essentielle pour pouvoir mener plus d'actions en faveur de la biodiversité.



LA CONNAISSANCE, un prérequis pour passer à l'action.

La production de connaissance peut être une première porte d'entrée pour traiter de la biodiversité dans les collectivités. En revanche, le manque de connaissance est souvent un prétexte à l'inaction ("on ne connaît pas vraiment notre impact local") alors que les données disponibles au niveau national pourraient permettre de s'engager localement selon d'autres acteurs. Les ABC ont l'avantage de permettre notamment l'identification de zones à enjeux en amont par exemple de démarches de planification territoriale.



"Mon collègue de l'urbanisme participe aussi à l'élaboration du PLU, il est sensibilisé par l'intermédiaire du bureau d'étude."

LA FORMATION DES ÉLUS ET DES AGENTS, le challenge du temps disponible.

La formation des élus et agents est un enjeu fondamental souvent corrélé au niveau de portage politique. Les temps de formations sont difficiles à trouver pour des élus. Certains témoignent, à l'arrivée dans leurs nouveaux mandats, avoir de moins en moins de temps pour lire et pour se rendre disponibles pour des journées de formation. Pour cela, plusieurs agents disent utiliser les commissions thématiques des EPCI comme des espaces de formation "informels". Ces espaces seraient intéressants à mieux investir, tout comme de nouveaux formats (immersifs ou synthétiques) qui pourraient être adaptés à ces contraintes.

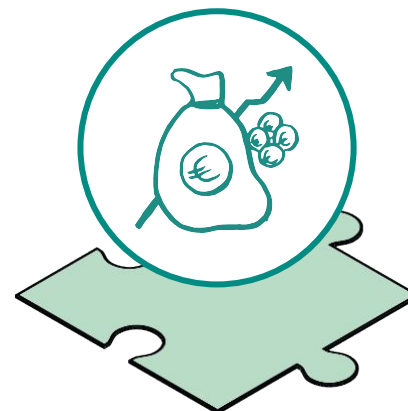
Synthèse en 16 points clés

Pour acquérir du foncier, la SAFER donne 10 jours pour signer l'achat. Mais il faut 6 mois pour que L'agence de l'eau valide l'attribution d'une subvention.



DES FINANCEMENTS aux temporalités parfois problématiques.

L'accès aux financements est essentiel pour certains territoires. Le travail de recherche et de candidature est nécessaire, mais ralentit grandement l'action de par la complexité des dossiers et la méconnaissance des dispositifs. Le temps consacré à ces questions est important, et les calendriers qui se chevauchent ne permettent parfois pas aux équipes de se positionner sur plusieurs appels à projets alors même qu'elles pourraient être en mesure d'y répondre dans une temporalité plus adaptée. Enfin, on remarque que peu de financements permettent de se projeter réellement à moyen ou long terme et qu'ils manquent parfois d'agilité pour permettre à un projet de s'adapter. Pour autant, la mise en place de la plateforme "aides-territoires", celle de comité des financeurs au niveau régional, ou la mutualisation possible avec des fonds européens, contribuent à améliorer cette situation.



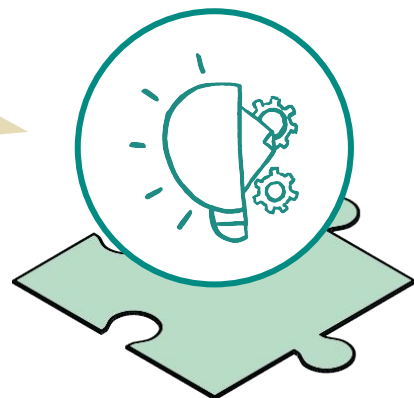
"On s'est appuyé sur les financements du PIA (plan d'investissement d'avenir) pour mener des actions en faveur de la protection de la biodiversité"

DES FINANCEMENTS non dédiés spécifiquement à la biodiversité souvent sources d'opportunités.

Les plans d'investissement régionaux ou les PIA (plan d'investissement d'avenir) peuvent par exemple être utilisés sur les enjeux de prise en compte de la biodiversité. Ce sont des opportunités importantes qui permettent une source de financement "pied dans la porte" pour embarquer un grand nombre d'acteurs.

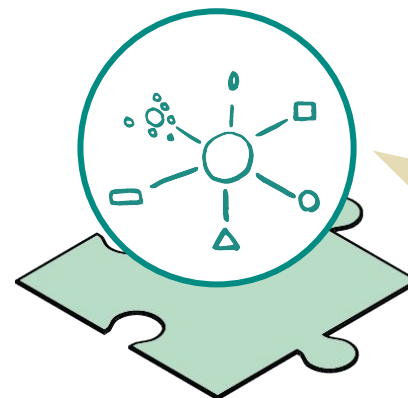
Synthèse en 16 points clés

En tant qu'EPCI, on estime que c'est à nous d'accompagner les communes dans la prise en compte de la biodiversité. On essaie de le faire, mais on manque de moyens humains...



UNE INGÉNIERIE DE PROJET qui fait ses preuves sur les territoires qui en sont dotés, là où d'autres sont démunis.

Si les parcs naturels régionaux, les parcs nationaux ou d'autres gestionnaires d'espaces naturels protégés accompagnent efficacement les collectivités sur la biodiversité dans un périmètre donné, certains territoires qui n'ont ni réserve, ni parc, témoignent d'un véritable "désert de compétences" pour être accompagnés dans la prise en compte de la biodiversité. Les EPCI, tout comme des collectifs régionaux/agences régionales de la biodiversité (plus exceptionnellement les départements) mettent parfois à disposition de l'ingénierie auprès de certaines de ces collectivités. Mais cela reste à amplifier.



Les capacités légales qui découlent de la TVB sont limitées. Elle permet d'avoir une information très détaillée sur les réserves et corridors, mais ça n'a d'impact que quand c'est fait en amont.

Une PLANIFICATION TERRITORIALE ET SECTORIELLE qui pourrait donner davantage de place à la biodiversité.

Les techniciens des collectivités, avec notamment l'appui des services de l'Etat, essaient "d'injecter" les enjeux de biodiversité dans les SCOT, les PLU, les PCAET, etc. Mais la biodiversité reste traitée "en silo" et rarement de façon itérative dans ces démarches de planification malgré la mise en œuvre de l'évaluation environnementale et de la Trame verte et bleue. Au niveau régional, l'articulation entre SRADDET et stratégie régionale de la biodiversité pourrait gagner en lisibilité et efficacité.



PARTIE 2



Modélisation des niveaux de prise en compte de la biodiversité





Nous avons identifié plusieurs niveaux de prise en compte de la biodiversité par les collectivités qui peuvent permettre de visualiser la diversité des situations rencontrées.



Introduction à cette modélisation



L'enquête montre qu'il existe différentes dimensions influençant la prise en compte de la biodiversité.. Ces dimensions portent sur la structuration de la collectivité, les outils, le territoire et les ressources.

Pour chacune d'elles, on peut définir une gradation de la prise en compte de la biodiversité par les collectivités.

Nous avons schématisé cet avancement sous la forme de "stades". **Le stade 1 correspond à un niveau d'implication minimum sur les enjeux de biodiversité, tandis que le stade 6 illustre une prise en compte transversale, systémique et intégrée de la biodiversité dans les actions et politiques de la collectivité.**

Cette représentation schématique **ne détermine en aucun cas un parcours obligatoire et linéaire pour les collectivités**, mais a plutôt pour ambition de dresser un état des lieux des situations rencontrées ainsi que des opportunités à encourager ou des freins à lever sur chacune des dimensions.

Lecture des schémas :

Levier

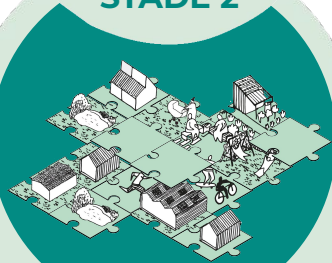
Frein

Niveaux de prise en compte de la biodiversité



Identification des enjeux liés à la biodiversité sur le territoire

STADE 2



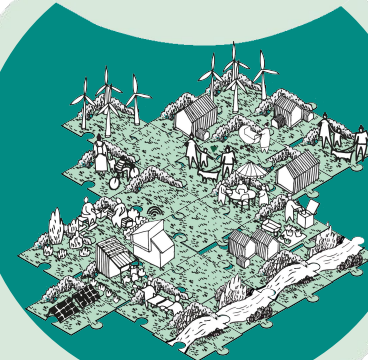
Réduction ou évitement de l'impact des politiques publiques sectorielles

STADE 4

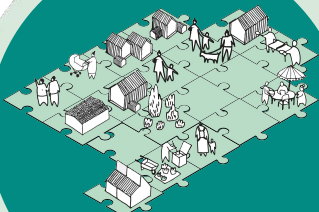


Intégration systémique et partagée de la biodiversité

STADE 6

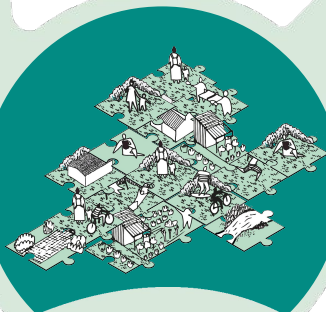


STADE 1



Strict respect des exigences réglementaires liées à la préservation de la biodiversité

STADE 3



Détermination des ressources disponibles et valorisation de connaissances spécifiques sur la biodiversité

Prise en compte systémique de la biodiversité en interne à la collectivité

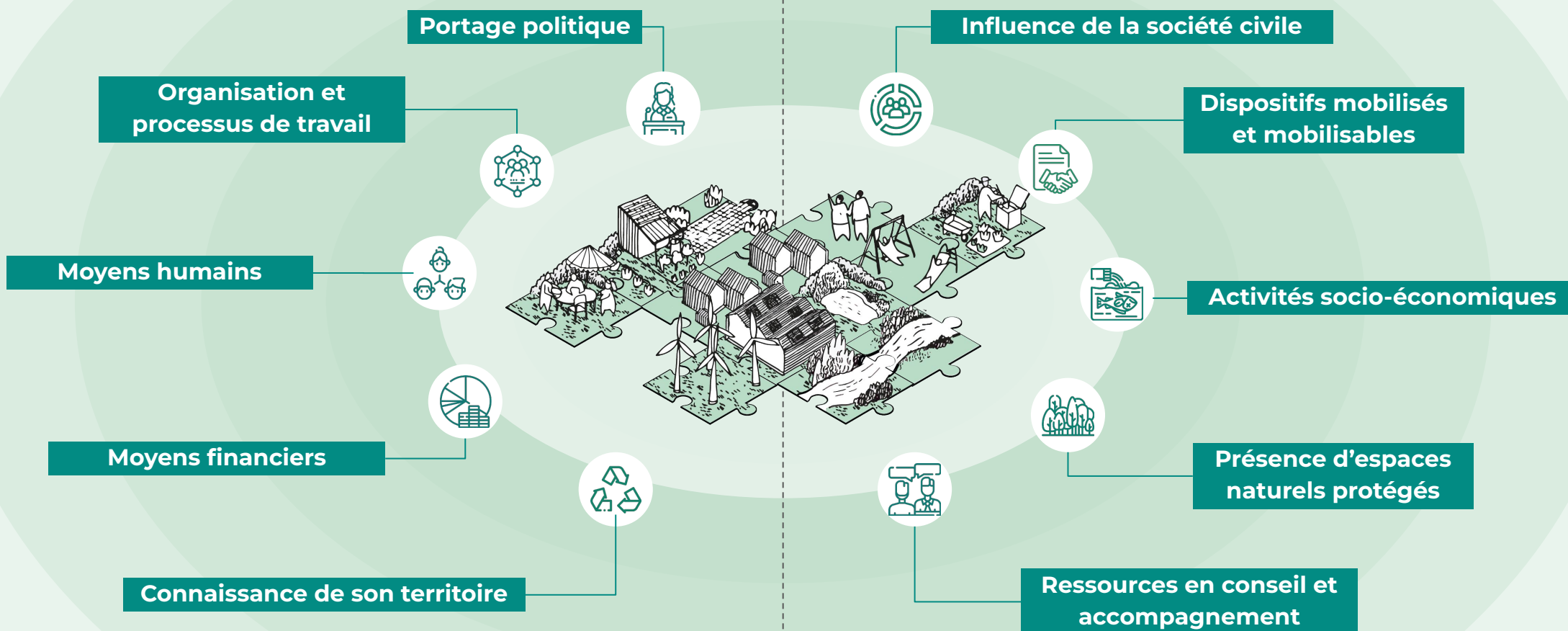
STADE 5



Dimensions influant sur la prise en compte de la biodiversité

FACTEURS INTERNES à la collectivité

FACTEURS EXTERNES à la collectivité





**Découvrez pour chaque dimension
sa déclinaison stade par stade !**

**Pour rendre cette immersion plus
vivante, nous l'avons illustrée par des citations
extraites des entretiens.**



FACTEURS INTERNES

à la collectivité

Portage politique

Capacité d'une collectivité à se saisir d'un enjeu de politique publique et à améliorer la situation

Organisation et processus de travail

Manière dont s'organisent les agents et élus de la collectivité pour mettre en oeuvre des politiques publiques

Moyens humains et formation

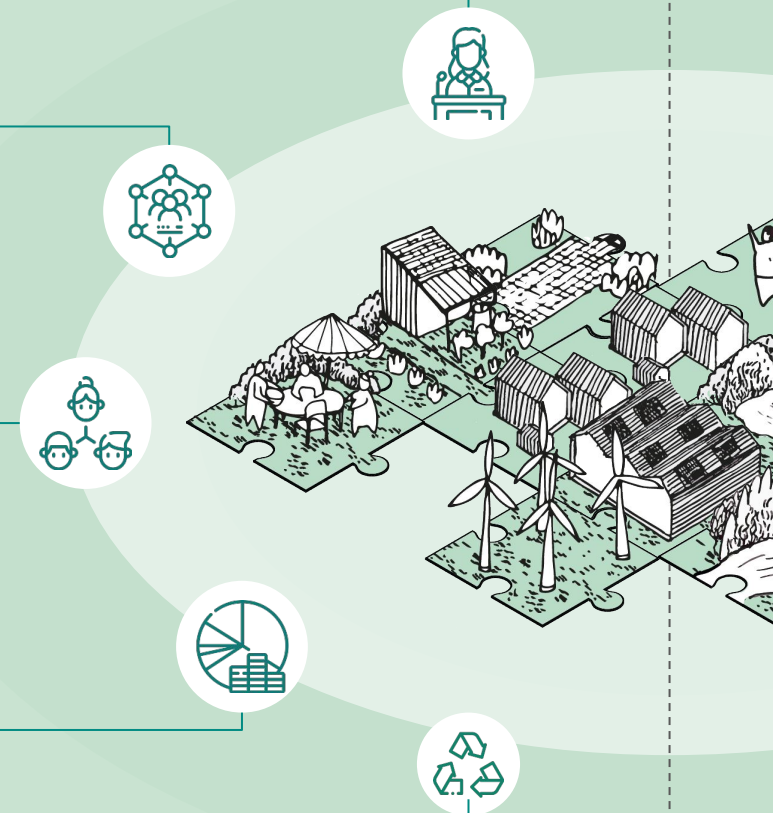
Moyens humains que la collectivité alloue aux projets et formation des élus et agents

Moyens financiers

Dispositifs et moyens de financement utilisés pour financer des projets

Connaissance de son territoire

Moyens mis en oeuvre par la collectivité pour valoriser et partager des données sur la faune et la flore





PORTAGE POLITIQUE



Leviers

Freins

On s'adresse aux politiques par l'angle des inondations. L'argument "il faut enlever cet ouvrage pour que les poissons se reproduisent" ne marche pas du tout.

Prendre en compte la biodiversité via d'autres enjeux considérés comme davantage prioritaires au sein de la collectivité



Faible connaissance de ce qui est en jeu, ce qu'il y a à perdre ou à gagner avec l'érosion ou la préservation de la biodiversité

De manière générale, les gens ne sont pas sensibles au fait que l'effondrement de la biodiversité est aussi important que le changement climatique.

L'intervention de personnes extérieures (notamment les Services de l'Etat) pour appuyer le discours sur la biodiversité incite les autres services à s'emparer du sujet.

S'appuyer sur les Services de l'Etat pour donner une impulsion et du poids aux enjeux biodiversité



Confusion de notions qui peut entraîner des mauvaises préfigurations des actions

Ici, on n'a pas pris en compte la mesure des enjeux, on confond la transition écologique avec la transition énergétique.

Sur notre territoire, on a de la chance parce que le directeur du parc naturel régional est aussi le président du département, ça facilite les choses, voire ça les accélère.

Faire coopérer les différents échelons politiques



Changements de bord politique, le départ d'un élu investi

Depuis le changement politique, l'environnement a été complètement désinvesti par notre collectivité, on se bat au quotidien mais ça ralentit tout.

Sans volontarisme politique, il ne se passe pas grand chose sur la commune. Si je ne m'étais pas engagé sur le sujet du nouveau quartier, l'aménageur ne serait pas allé plus loin que les obligations légales en matière de biodiv.

Démontrer et infuser une volonté politique transversale



Dé-priorisation des enjeux biodiversité mis au regard d'autres problématiques

Les 3 freins politiques majeurs auxquels on se heurte sont le coût (si les élus considèrent que l'entretien est trop cher, ils préféreront un enrobé), la propreté (les habitants ralentissent en disant "ça salit nos véhicules") et la sécurité (trame noire)

On porte le plan Stratégie Biodiversité et le diagnostic santé environnement avec la logique du « One Health»; une seule santé (humaine, animale, environnementale).

Mettre en place une plateforme de participation citoyenne





ORGANISATION ET PROCESSUS DE TRAVAIL



Leviers

Freins

On est une petite collectivité, on se croise souvent. Les autres pôles viennent nous demander des conseils, il y a une bonne entente.

Ce qui m'a beaucoup servi sont les retours d'expérience (moyens financiers, acteurs, ressources,...) partagés lors des séminaires ou des visioconférences.

Pour l'extinction de l'éclairage, les élus sont une bonne porte d'entrée. Pour la biodiversité dans le bâti : on traite de techniciens à techniciens, car les élus ne sont pas opposés dans le fond.

On a identifié 5 sites pilotes qui seront des vitrines sur le terrain. Il y a un besoin de mettre en scène, pour donner envie, montrer au public et aux élus que ça fonctionne.

Il me faudrait une stratégie d'approche de mes collègues, pour qu'on soit tous au même niveau de connaissance. Par exemple, faire la fresque du climat à tous les services.

Pour l'instant ce n'est pas rentré dans le process métier des techniciens. Il faut qu'on systématise le fait qu'on soit informé des chantiers... On construit un réseau pour pouvoir réagir rapidement.

La feuille de route politique comporte 4 chantiers avec des objectifs généraux. On construit les indicateurs au fur et à mesure au sein du service, que l'on va challenger avec les collègues des autres directions.

Valoriser les échanges informels entre services

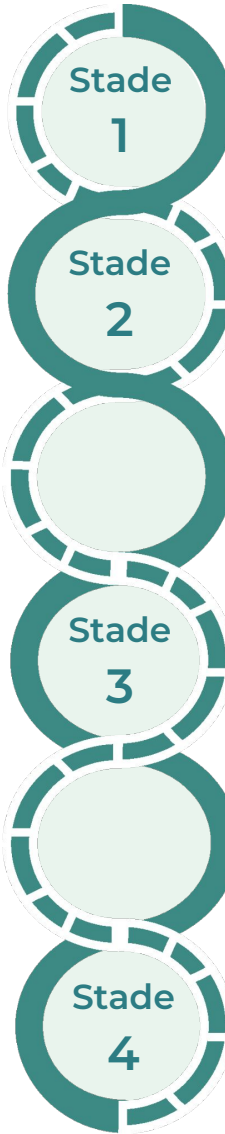
Renforcer la diffusion de retours d'expériences concrets

Repérer les bons interlocuteurs et systématiser les processus qui fonctionnent (macro-phasage)

Créer des démonstrateurs pour convaincre élus et habitants

Développer une stratégie et des outils d'intelligence collective pour favoriser la transversalité (ex : formations, réseaux entre services)

Traduire l'ambition politique en feuilles de routes écrites. Co-construire des indicateurs avec l'ensemble des services



Changements de gouvernance

Incertitudes quant à l'ordre des actions, difficulté à estimer leur impact

Habitudes de travail en silo, différences culturelles entre les services

Répartition des compétences entre collectivités

Manque de connaissances pour mettre en oeuvre des processus transversaux

Mauvaise diffusion et appropriation des processus par l'ensemble des techniciens

J'ai été recruté l'an dernier par une gouvernance qui n'a pas été reconduite. J'avance sur des œufs avec les élus.

On n'a peut être pas pris les choses dans le bon sens, on a commencé par s'attaquer aux gros dossiers plutôt qu'à de petits chantiers de sensibilisation

Les services environnementaux sont vus par les services techniques comme des sentimentaux non pragmatiques (frein culturel).

L'interconnexion entre services est difficile. On ne me donne pas accès aux informations.

On a la compétence urbanisme, mais pas la compétence environnement, ça complique les choses. On a besoin d'une élévation du niveau de compétences.

La transversalité est intéressante mais je ne sais pas toujours comment intégrer la biodiv. Par exemple pour le projet de panneaux solaires, on pourrait imaginer des nichoirs à oiseaux, mais je ne sais pas si c'est pertinent.

Certains projets passent entre les mailles du filet, même si la volonté politique est présente. L'obligation de tenir compte de la biodiversité n'est pas connue par les agents des communes(EPCI)



ORGANISATION ET PROCESSUS DE TRAVAIL



Leviers

On a l'ambition de décliner des fiches techniques, pédagogiques, transmises aux autres compétences pour qu'elles prennent en compte la biodiversité.

Le but est d'avoir un référent biodiversité sur tous les projets d'aménagement, et aussi sur les marchés.

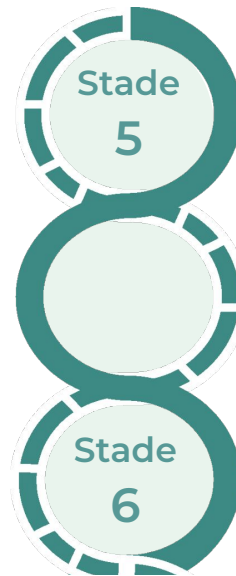
On a pris comme parti d'aller voir comment ça fonctionne chez nos voisins, dans les bassins versants.

On a fait des projections à 50 ans pour sensibiliser les élus au rythme d'artificialisation sur le territoire.

Systématiser des processus à travers la redéfinition des postes et des outils de travail

Créer des réseaux d'acteurs, au-delà des frontières administratives pour être opérationnel sur des unités territoriales plus larges.

Projeter dans le futur pour faire prendre conscience des enjeux actuels



Freins

Difficultés à systématiser la contribution du service environnement aux autres services

Parfois on apprend des choses à posteriori, par exemple on découvre qu'un trottoir a été refait avec un enrobé alors que si on avait été consulté on aurait recommandé des gravillons.

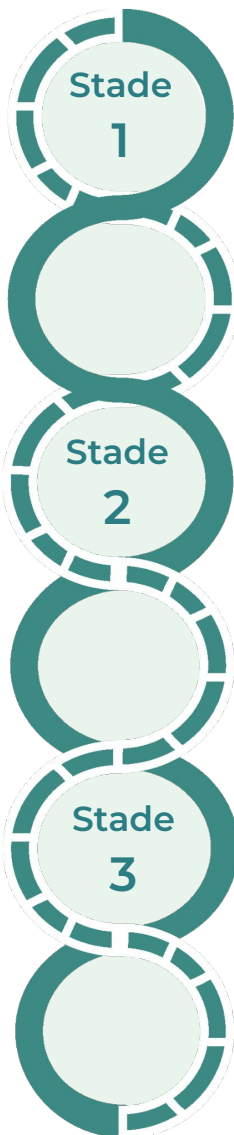


MOYENS HUMAINS ET FORMATION



Leviers

Freins



Sensibiliser en premier lieu des agents travaillant au contact direct de la biodiversité

Faire preuve de pédagogie, pour rendre concrets et opérationnels les enjeux aux yeux des autres services

Favoriser l'apprentissage par le "faire" : acquérir la compétence en interne

S'appuyer sur des dispositifs pour financer des postes directement liés à la biodiversité

Accompagner la volonté politique d'un relais opérationnel pour agir

Frein générationnel et culturel

Manque de compétences spécifiques et de temps pour se former en interne

Frein financier / méconnaissance des ressources existantes

Difficultés de recrutement

Les agents services techniques qui gèrent les espaces verts sont investis sur la biodiversité.

Tous ces sigles sont trop théoriques et intellectuels. Pourtant, les sujets les concernent et les intéressent ! Par exemple, quand on parle de trame noire, on parle d'éclairage, de santé...

Les échanges avec les associations et experts lors de la réalisation de l'ABC nous ont permis de mieux connaître les enjeux.

On a la chance d'avoir un chargé de mission ENS financé à 45% par le département qui déborde un peu du périmètre de l'espace naturel sensible.

On a pu embaucher une personne dédiée à l'ABC.

La politique environnementale, c'est un portefeuille nouveau. On a une ambition forte, mais structurellement, nous n'avons pas les agents pour porter ce portefeuille.

On a fait un vrai choix politique pour la biodiversité, flécher 13% de l'effectif sur la biodiversité. C'est très rare pour un EPCI alors même que nous n'avons pas de parc naturel régional sur le territoire.

Les maires sont là depuis plusieurs années, ce sont les adjoints qui impulsent. Les 30-40 ans sont beaucoup plus sensibles.

On manque principalement de temps-agent pour arriver à sortir les projets. Sur les volets animation, réglementation et conception.

On a beaucoup de ressources comme le guide des élus, mais je n'ai pas le temps de lire, avec mon mandat de maire et d'élu EPCI.

Il faudrait une subvention pour mettre la main à la pâte sur les postes.

On n'a pas les moyens de recruter un temps plein sur le sujet. Donc on cherche une personne spécialiste de la biodiversité pour 1/3 temps et qui soit capable de faire d'autres tâches le reste du temps : on ne trouvera personne avec cette casquette.



MOYENS HUMAINS ET FORMATION



Leviers

Freins

Les élus n'ont pas reçu de formation spécifique, mais il y a eu beaucoup d'échanges avec les techniciens, lors des ateliers PLU(i) sur les documents de planification.

On a une personne, à mi-temps sur le Projet agricole alimentaire territorial (PAT)

Le CTEC (contrat eau et climat de l'Agence de l'eau) a permis de financer 2 postes de techniciens de rivière à 80%. La création de ces postes a permis de se tourner vers la restauration.

On est une petite collectivité, les adjoints ont un métier à côté, on n'a pas beaucoup de temps pour échanger. Il faudrait des agents chargés de créer de la continuité.

On va former les élus et les directeurs à la Fresque du climat. Si le format plaît, je pourrai proposer d'autres ateliers de ce type.

On fait des séries de journées dédiées aux élus et services techniques puis aux habitants sur la question des vergers. On aborde le sujet de manière très pratique, en le reliant à des questions d'agro écologie, autonomie alimentaire...

S'appuyer sur les outils de planification pour former les autres services

Obtenir des ressources humaines sur la biodiversité par le biais de dispositifs transversaux

Financer des postes dédiés à la mise en oeuvre de la transversalité

Développer des outils d'intelligence collective et des nouveaux modes de formations



Guides et ressources pas toujours adaptés à son territoire

Nouvelles pratiques qui engendrent de nouveaux besoins de qualifications

Sur certains sujets les retours d'expériences sont maigres, car il y a peu de projets de collectivités similaires à la nôtre, on est une île "sèche", les problématiques ne sont pas calquables. Je regarde à l'international.

Dans la pratique, la législation phytosanitaire a été simple à mettre en place mais elle a engendré un plus grand besoin de présence humaine. On est un peu coincés en termes d'agents qualifiés : on a 40 agents à former en interne.



MOYENS FINANCIERS



Leviers

Freins

Je sais où chercher les subventions, mais monter les dossiers c'est compliqué, chronophage, je ne sais pas où chercher les informations demandées. Un accompagnement là-dessus est le bienvenu, comme ça a été fait par l'OFB.

Simplifier les démarches ou proposer un accompagnement adapté

Avec le transfert de compétences, les communes ne sont plus récompensées par les économies générées par l'extinction de l'éclairage.

Inventer un système de récompense vertueux pour la biodiversité

L'Agence de l'eau dispose d'un portefeuille d'aides sur l'acquisition foncière, mais le seuil demandé est trop élevé. Le syndicat mixte propose de mutualiser l'achat.

Encourager la mutualisation ou proposer des financements adaptés à chaque échelle de collectivité

Une communauté d'agglomération a lancé un programme pour planter 1000 arbres. La problématique de ces opérations phares est que s'il n'y a pas d'entretien ni de suivi, ces investissements disparaissent.

Financer davantage le fonctionnement et l'ingénierie afin d'augmenter la durabilité des actions



Méconnaissance des sources de financement possibles

L'Agence de l'eau dispose d'un portefeuille d'aides sur l'acquisition foncière mais les collectivités ne le connaissent pas ou ne savent pas comment faire les dossiers.

Financements insuffisants ou inadaptés

Les financements Natura 2000 baissent et on ne peut financer plus qu'un tiers de poste pour l'animation. Alors que c'est un vrai atout !

Blocages liés à l'ergonomie administrative et à la temporalité

En tant que Sivom, on dépend des subventions des communes, il faut qu'on rentre dans des dispositifs dont on n'est pas forcément la cible.

Sentiment de certains territoires d'être moins dotés car ils n'ont pas d'espace naturel remarquable sur leur territoire

On a remarqué que les territoires littoraux bénéficient d'un meilleur accompagnement, comme si leur nature avait plus de valeur.

Captation par un nombre réduit de porteurs

Les financements européens ont du mal à atteindre les territoires ruraux ou petits projets.



CONNAISSANCE DE SON TERRITOIRE



Leviers

Freins

Mon conseil : ne pas attendre de tout savoir pour démarrer. S'il y a quelques actions dont on est sûr, parce que des associations les ont identifiées, il faut y aller, sans avoir 100% des connaissances.

Pas de temps à perdre, il faut passer à l'action. Les deux principaux facteurs d'érosion de la biodiversité sont l'urbanisme et l'agriculture intensive. Le reste c'est des cacahuètes.

Nous sommes en lien avec des naturalistes et une association locale qui dispose d'une base de données fournie sur la faune flore.

On a proposé aux agriculteurs de participer à l'état des lieux, via le partage d'un outil de sciences participatives de la LPO (observatoire agricole de la biodiversité)

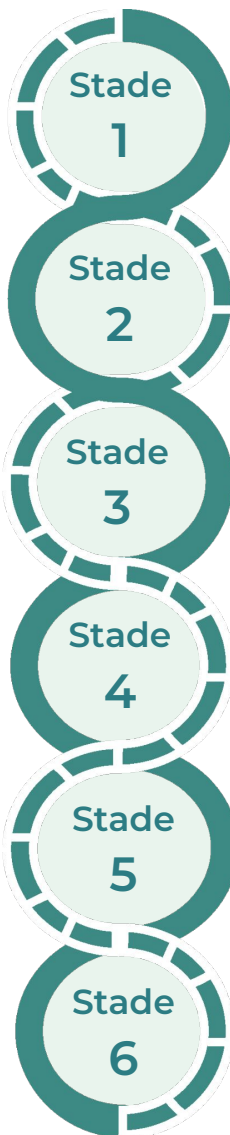
Pour l'intégration de la biodiversité dans le bâti, on fait de la prospection sur le patrimoine de la collectivité pour pouvoir répondre du tac au tac si jamais des travaux se déclarent, ce qui nous affranchit des délais de saisons pour savoir s'il y a des enjeux biodiversité quand on n'a pas de données.

Dépasser l'idée qu'on ne peut pas agir sans connaissances

S'entourer d'acteurs locaux en lien avec le terrain (naturalistes ou écologues experts ou amateurs, associations, fédérations de chasse et pêche...)

Impliquer les habitants à travers la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité

Créer des données qui impliquent des services transverses, par exemple, la connaissance du patrimoine bâti et naturel pour augmenter la réactivité sur les projets d'aménagement



Difficulté à trouver des données sur le territoire

Manque de budget

Absence de centralisation des données

Besoin de données probantes et d'indicateurs chiffrés pour suivre et mesurer l'efficacité d'une action a posteriori et obtenir des résultats quantifiés

On n'a pas de diagnostic, pas d'atlas paysage, pas d'atlas foncier, pas d'atlas de la biodiversité... sans ces outils de base, c'est difficile de dialoguer avec les élus et d'aller plus loin sur des actions.

En tant que territoire d'outre-mer, on a beaucoup de mal à trouver des données qui sont pertinentes pour notre territoire.

On a réalisé l'ABC sur 2 communes, mais on est coincé par le budget pour le faire à l'échelle de l'interco car notre budget est plus élevé que le plafond proposé par l'OFB.

La transmission de données est très compliquée car aucune cohérence entre INPN, Région,... C'est le grand mystère, on rentre nos données mais on ne sait pas si elles seront comptabilisées.

On aimerait être capables de tester si les nichoirs ou les cavités marchent.

FACTEURS EXTERNES à la collectivité

Influence de la société civile

Place donnée par la collectivité à la société civile dans ses projets et compétences

Dispositifs mobilisés et mobilisables

Mobilisation ou création de dispositifs ou d'outils réglementaires pour appuyer l'action en faveur de la biodiversité

Activités socio-économiques

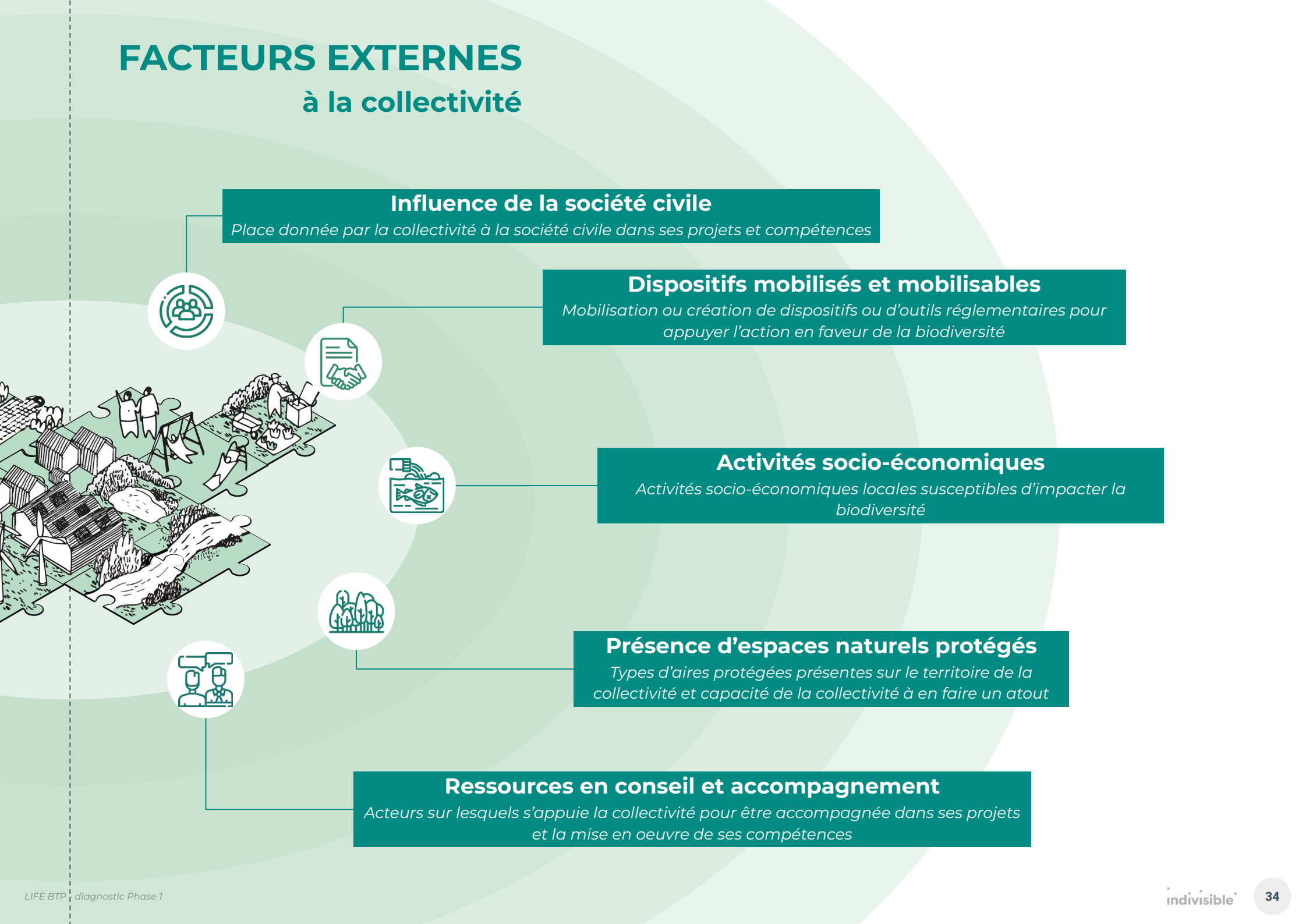
Activités socio-économiques locales susceptibles d'impacter la biodiversité

Présence d'espaces naturels protégés

Types d'aires protégées présentes sur le territoire de la collectivité et capacité de la collectivité à en faire un atout

Ressources en conseil et accompagnement

Acteurs sur lesquels s'appuie la collectivité pour être accompagnée dans ses projets et la mise en oeuvre de ses compétences





INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



Leviers

Freins

Les ateliers de co-construction du projet de territoire nous ont donné de la légitimité puisqu'on a vu que les gens étaient attachés à la préservation des espaces naturels.

Concierter les habitants

Tout a commencé avec une pression foncière sur un espace de promenade, les élus se sont battus pour préserver un espace naturel.

Valoriser et défendre les communs

Les enseignants ont la volonté d'intégrer nature et environnement, notamment avec l'Atlas de la Biodiv. Ils étaient déjà moteurs avant avec beaucoup d'expérimentations d'école dans les bois, projets aires terrestres éducatives, ...

Sensibiliser par l'éducation : accompagner les enseignants et les centres de loisirs dans la mise en place d'activités éducatives sur l'écologie

Il est important d'avoir une vision de la globalité. Tout est lié : la cantine bio avec gaspillage alimentaire et la biodiversité.

Intégrer l'approche dans une vision globale pour la vulgariser et embarquer tous les acteurs parties prenantes

La démarche forêt est née car les habitants y sont très attachés. Il y a une très forte mobilisation par rapport à la manière dont la forêt est gérée, pleins d'associations pour la défense de la forêt, un Think tank qui s'est créé...

Embarquer les habitants à travers la mise en récit

Co-gestion des enjeux biodiversité avec les usagers (habitants, associations, acteurs socio-économiques, ...)



Influence de la typologie de nature et de sa proximité sur la capacité à appréhender les enjeux

Comme nous sommes entourés de nature, ça ne saute pas aux yeux que la biodiversité est en danger. C'est plus facile de convaincre un citoyen entouré de béton.

Représentations des habitants, élus et agents à l'égard de la biodiversité

Il faut changer de paradigme pour les élus, dépasser l'image d'épinal d'un village avec une pelouse tondue à 2 cm.

Difficulté à être présent sur les territoires numériques où se font les opinions pour toute une partie de la population

On manque d'outils et de compétences pour faciliter la communication avec le grand public. C'est un effort souvent sous-évalué, qui nécessite du temps et de l'argent. J'ai appris à le faire, en inscrivant sur la collectivité sur les réseaux sociaux, en faisant des affiches...

A cause de l'aspect "invisible" des actions, peu d'utilisation de l'effet d'entraînement ou du biais de la preuve sociale

On a réussi à préserver les berges : les gens apprécient ce cadre de vie, mais ne se rendent pas compte qu'on a réussi à garder un aménagement favorable à la biodiversité au lieu du bitume. Ils ne sont pas capables d'apprécier le gain au niveau micro.

On entreprend beaucoup de choses pour enrayer l'érosion de la biodiversité, mais ce n'est pas palpable, les élus et les gens ne s'en rendent pas compte

Devoir d'exemplarité pour engager les acteurs du territoire

On a une obligation d'exemplarité sur l'entretien des parties publiques (autour des zones d'activités...) pour approcher et convaincre les acteurs économiques.



DISPOSITIFS MOBILISÉS ET MOBILISABLES



Leviers

Transformer une contrainte légale en opportunité (pédagogie et mise en valeur)

Rappeler le cadre légal pour justifier l'action auprès de publics réfractaires

Mettre en place un système de signalement participatif

S'appuyer sur les dispositifs pour diffuser une vision globale et systémique de la biodiversité

Décliner à une échelle locale des outils et dispositifs existants



Freins

Jargon environnemental qui freine l'appropriation des dispositifs par les autres services

Ergonomie administrative des appels à projet

Sentiment de ne pas être la cible de certains dispositifs

Manque de moyens légaux pour intervenir sur les espaces détenus par des propriétaires privés

Manque de moyens immédiats de dissuasion

"Avec le nombre de sigles, les autres acteurs s'y perdent."

Ces appels à projets sont destinés à des collectivités qui ont des services administratifs performants. On est une petite commune, on n'a pas de moyen d'ingénierie.

Sous prétexte qu'on a un environnement sur lequel il y a moins de problématiques, j'ai l'impression qu'on se dit "pas la peine de les aider". Ça n'encourage pas à faire une démarche positive.

Sous prétexte qu'on a un environnement sur lequel il y a moins de problématiques, j'ai l'impression qu'on se dit "pas la peine de les aider". Ça n'encourage pas à faire une démarche positive.

En tant que mairie, on n'a peu d'outils de coercition. On ne peut pas décider comme ça d'instaurer des amendes, il faut que ça soit voté au conseil, c'est un processus compliqué, long.

On n'a pas de punition efficace, on a beau notifier la destruction d'une haie ou porter plainte, il ne se passe rien.

"Le projet est parti d'une obligation législative du plan de compensation, on a décidé de faire d'une contrainte une opportunité. "

"Des chauves souris nichent dans la toiture de l'école - on faisait tout pour cacher ça, sauf que la loi interdisait de les enlever. Ça a complètement changé depuis qu'on a fait un projet pédagogique autour de ça".

A chaque fois, ce qui sauve, c'est qu'il y ait derrière un cadre légal de la part du département (ENS), qui légitime qu'on ait déployé tant d'efforts pour un plan de gestion qui contredit les intérêts privés des pêcheurs.

On incite les habitants à nous informer le plus rapidement possible lorsqu'ils constatent des pollutions.

Il faut absolument penser "PROJET DE TERRITOIRE" avec de la biodiversité dans les SCOT, les PLU, les SAGE, l'acquisition foncière, etc.

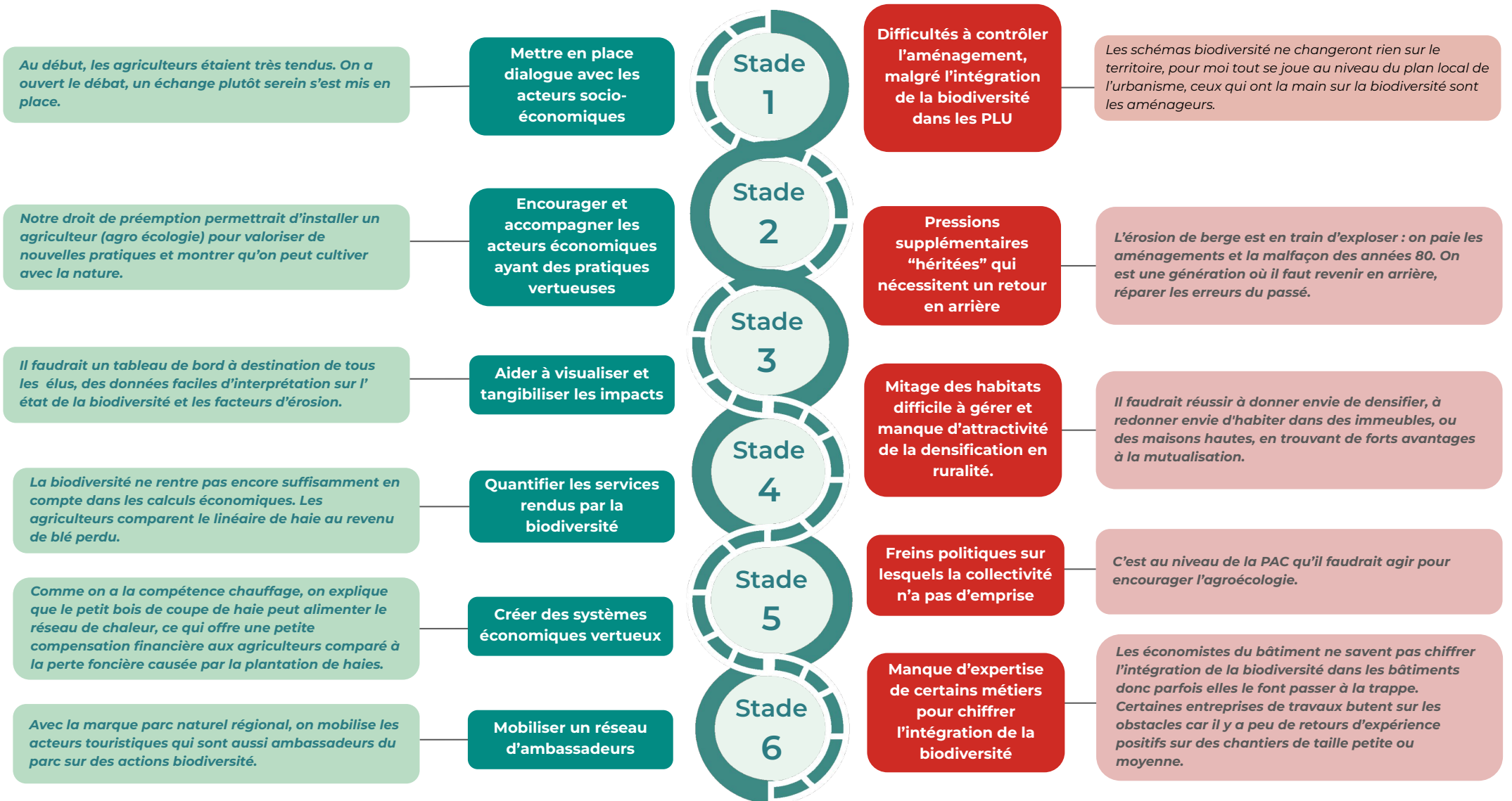
La TVB a permis de sortir la biodiversité des espaces protégés. Les élus n'en avaient pas conscience, donc il y a une vraie progression.

On a l'idée de produire une fiche pour gérer les talus, destinée aux agents des différentes collectivités. (EPCI)

On a lancé un appel à projet qui a touché 50 collectivités sur 131. Les collectivités étaient dans l'attente d'un accompagnement de la métropole.



ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES





PRÉSENCE D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS



Leviers

Freins

La présence d'un gros site natura 2000 anime le territoire. C'est valorisant et montre qu'on sort du lot. Ça a débouché sur un projet agro-environnemental biologique qui intègre les collectivités voisines.

Prendre conscience de la valeur des espaces naturels protégés de son territoire

Stade 1

Lisibilité des outils et de leurs imbrications

Les élus ont du mal à comprendre la superposition d'outils, millefeuille vu négativement. On a une commune qui a une réserve naturelle nationale, natura 2000, ENS, réserve régionale. Il faudrait trouver comment unifier, simplifier les couches.

Animation du site natura 2000 permet de jouer la transparence, d'anticiper au maximum les enjeux de biodiversité, on arrive à faire sortir des projets dans des délais raisonnables

Accélérer la création de sites protégés : être sur un site classé favorise une dynamique positive

Stade 2

Délais d'obtention des financements comparée à la réactivité du marché

Pour acquérir du foncier, la SAFER donne 10 jours pour signer l'achat. Mais il faut 6 mois pour que l'agence de l'eau valide l'attribution d'une subvention.

Certaines communes ont une meilleure dynamique, historiquement celles qui sont dans un site classé.

Stade 3

Mauvaise concertation entre les acteurs, manque d'impulsion politique

ça fait 10 ans que le projet de PNR existe, et il ne verra pas le jour avant 10 ans !

Notre capacité d'action directe se limite aux espaces dont on est propriétaires. Il faudrait que les ENS puissent être achetés à prix très bas, il n'y a pas suffisamment d'aides sur l'acquisition foncière.

Faciliter l'acquisition de foncier

Stade 4

On se pose la question d'un classement des bords de Loire comme ENS, ce qui permettrait de travailler avec différentes communes voisines.

Coopérer avec les territoires voisins pour augmenter la part d'espaces protégés

Stade 5

Le parc est sollicité par des communes à l'extérieur du parc, sur l'ABC, TVB, notre expertise est reconnue au-delà des limites du parc.

S'inspirer des actions menées par les Parcs Naturels Régionaux

Stade 6



RESSOURCES EN CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



Leviers

Freins

Mon conseil : ne pas avoir peur de nouer des partenariats avec des assos du territoire, détentrices de connaissances, même si elles sont militantes et critiques. Ça n'empêche pas de travailler avec elles.

Les écologues nous apportent une expertise scientifique, et savent la vulgariser.

Une fois qu'ils ont identifié un territoire avec une volonté politique, les services de l'Etat devraient aller vers lui, et l'accompagner, puis dupliquer ça ailleurs.

En tant qu'interco, c'est à nous de proposer aux communes des façons de faire, et on manque de moyens d'ingénierie. Il faudrait que les élus soient d'accord pour mutualiser cette commande.

Il faut que les agences intègrent les collectivités car on est en lien avec le territoire. Certes, c'est plus lent car on a besoin de monter en compétences en interne, mais ça permet in fine d'aller plus loin.

J'accompagne des assos locales qui ont peu d'ingénierie dans le montage d'appels à projet.

En tant que com com, on souhaite être un appui pour les communes, avec des moyens humains et techniques supplémentaires, et via l'ABC.

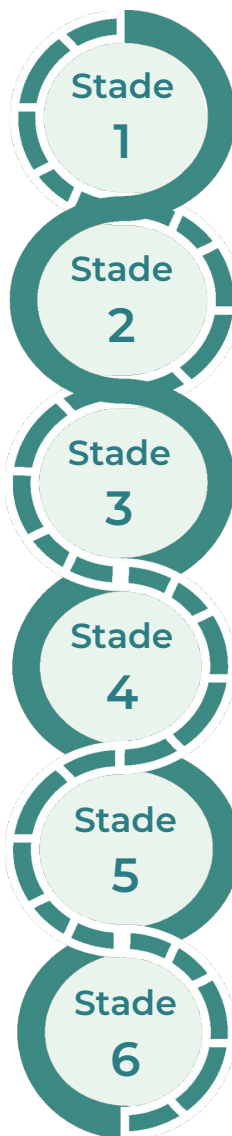
Constituer un réseau d'associations et d'experts (naturalistes) locaux

Profiter de la volonté politique pour impulser l'action grâce à un accompagnement adapté au territoire

Mutualiser les coûts pour bénéficier d'un accompagnement

Privilégier un accompagnement "collaboratif" plutôt que le "faire à la place de" pour aller plus loin dans les actions

Partager des compétences et diffuser des outils à d'autres collectivités ou d'autres structures



Méconnaissance des ressources et acteurs existants

Difficulté à trouver des prestataires qualifiés

Manque d'accompagnement dans le montage de dossier considérés comme énergivores

Manque d'instance de coordination des acteurs

A l'échelle de l'interco, on a bien identifié les partenaires. Les communes, en revanche, ont besoin de mieux les connaître.

Il faut arriver à trouver le bon presta : on m'a dit qu'untel faisait des actions jolies mais peu intéressantes en matière de biodiv.

On a été 2 fois des mauvais élèves sur l'ABC. On a cherché à savoir pourquoi notre demande a été refusée, mais on n'a jamais réussi à avoir d'interlocuteurs. C'est décourageant.

On a perdu 2 ans pour le parcours Nature. Il existait un dispositif financé par la Région mais personne n'a su nous orienter. On a failli passer à côté de cette action !

Il existe des choses éparpillées partout mais on n'arrive pas à les trouver. Ça serait super si on avait une liste de toutes les aides par critère, en rentrant un thème comme la biodiversité.



PARTIE 3



État des lieux des acteurs et actions existantes



PARTIE 3.1

**Acteurs et
accompagnements :
retours issus de
l'enquête**



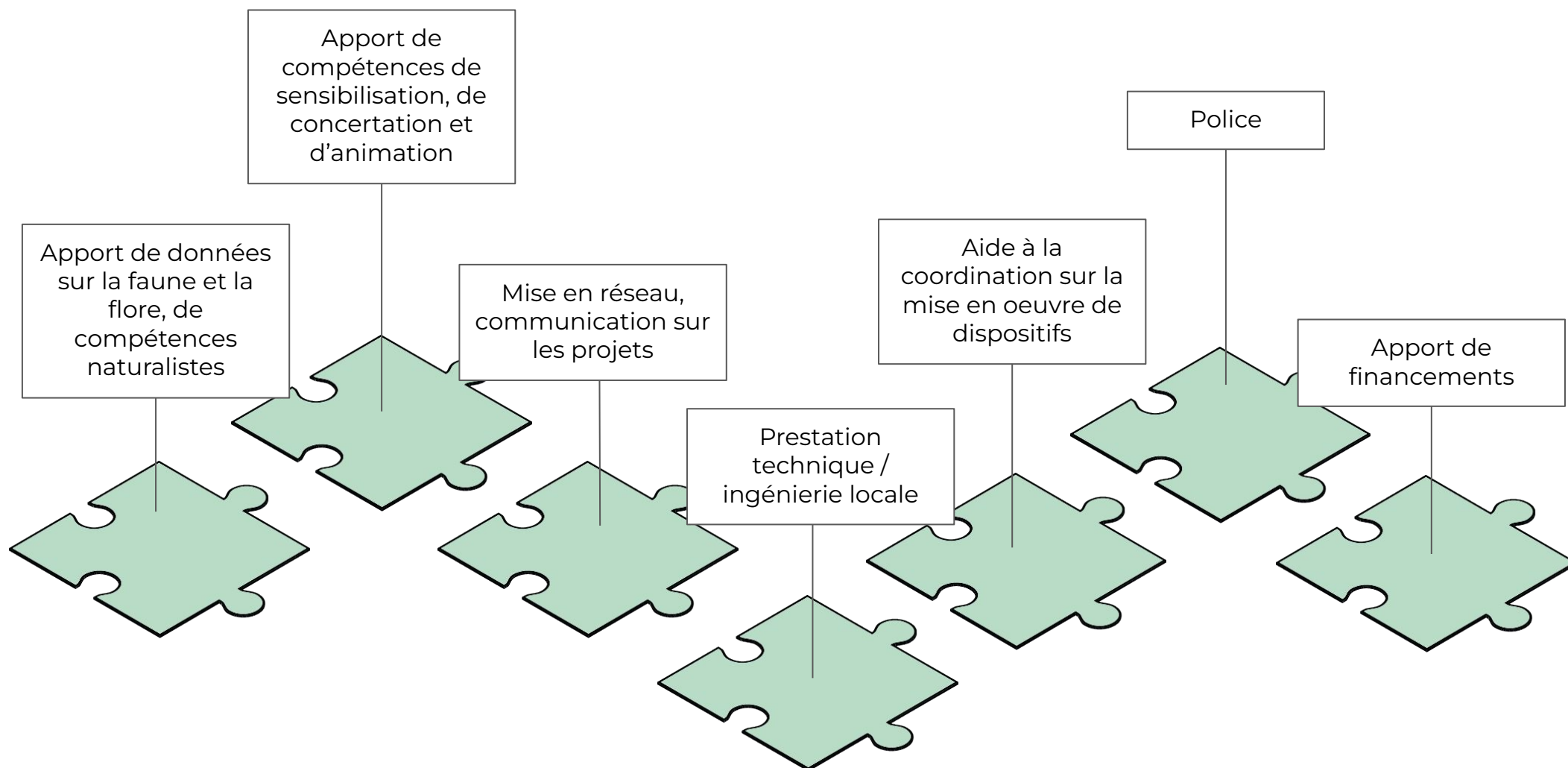
Découvrons désormais comment les collectivités enquêtées appréhendent les outils et ressources à disposition.

Commençons par les réseaux d'acteurs qu'elles tissent.

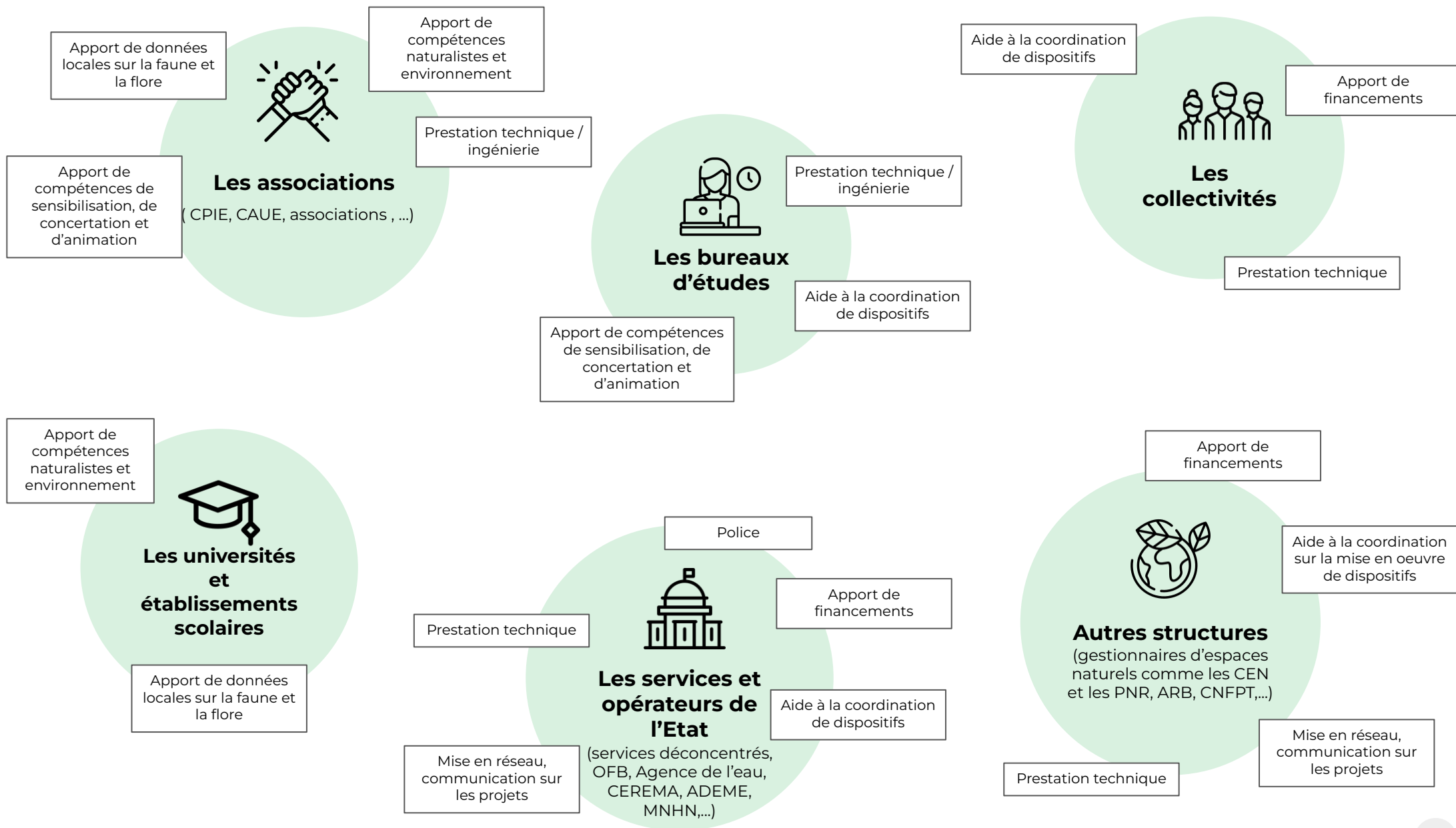


Types d'accompagnement rencontrés

Les besoins des collectivités en termes d'accompagnement varient selon le type, la taille et le niveau d'avancement dans la prise en compte de la biodiversité (voir p. 34). Pour entrer un peu plus dans le détail, les pages suivantes présentent un panorama (non exhaustif) des acteurs qui accompagnent les collectivités et de ce qu'ils apportent aux collectivités.



Types d'accompagnement rencontrés



Les associations, premier support local



Les associations sont un soutien essentiel pour les collectivités, notamment à l'échelle des EPCI et communes.

Ce sont souvent les premiers acteurs vers lesquels les agents ou élus travaillant sur les enjeux de biodiversité se tournent. Les associations sont à la fois une ressource en termes de connaissance du territoire, et un relais avec les habitants.

En effet, les associations sont presque systématiquement impliquées dans les actions mises en œuvre par les collectivités. La candidature à un Atlas de la Biodiversité est notamment très favorable à la création de ces partenariats.

Les bénéfices de ces alliances peuvent être multiples. Elles peuvent apporter :

- une caution aux actions biodiversité
- une expertise, des données et des connaissances du territoire et des enjeux liés à la faune et flore
- un réseau de bénévoles engagés dans la protection de la nature, les sciences participatives...
- des outils pédagogiques, des compétences d'animation et de concertation pour sensibiliser les habitants

L'association nous a aidés à co-construire la demande d'ABC. Ça nous a donné une ouverture sur un travail complémentaire et plus diversifié : abeilles, fourmis, lichen... Ce qui fournit un travail plus original et complet.

La LPO, l'Afac-Agroforesterie, France Nature Environnement, l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²) ... ont été fréquemment citées dans les enquêtes car en plus de données sur la faune et la flore, celles-ci sont en capacité d'apporter des compétences de coordination, d'accompagnement et des prestations techniques dans la mise en place de dispositifs spécifiques (plan de gestion, programme sur les haies...). Leur expérience fait également bénéficier les collectivités d'une veille et de retours d'expérience.

De nombreuses collectivités s'appuient sur le réseau des **CPIE**, qui fournit un accompagnement adapté aux projets des collectivités et des compétences en matière de sensibilisation, de formation et de concertation.

Le **CAUE** ou **Plantes et Cités**, sont identifiés comme des sources de documentation sur la biodiversité, avec des guides pratiques utiles.

Bien que les associations soient des alliées pour les élus et agents en charge des questions de biodiversité, dans certains cas, les collectivités peuvent rencontrer des freins politiques à collaborer avec des associations de par leur positionnement contre des projets d'aménagement.

Quant aux fédérations de chasse et pêche, certaines collectivités les voient comme un atout et un soutien (données naturalistes, implication dans la protection de zones spécifiques...) tandis que d'autres sont plus réservées.

Agriculture et biodiversité : une stratégie d'acteurs à développer

Pour dépasser des clivages sur les enjeux de biodiversité et d'agriculture, certaines collectivités mettent en place une vraie stratégie d'acteurs en s'appuyant par exemple sur l'**Agence Bio**, le **Groupe des Agriculteurs Bio** ou **Les Greniers d'Abondance** (notamment pour l'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial**), les **chambres d'agriculture**, ou en invitant les agriculteurs à des formations (cas d'une formation du **CPIE** sur les haies), à participer au diagnostic de la biodiversité (**Observatoire Agricole de la Biodiversité**, **LPO**), ou encore en mettant en place un dialogue pragmatique et compréhensif pour établir une relation de confiance.

Notre stratégie d'alliance porte ses fruits, mais c'est long. Par exemple, la chambre d'agriculture peut clairement encourager le bocage sur les parcelles agricoles. On cherche le positionnement de chacun pour fédérer sur les projets du territoire. (Association)

Ce que l'Afac-Agroforesterie nous apporte n'est pas tant l'animation que l'expertise technique. Ils ont un programme très poussé sur les haies, qui va jusqu'au design pour les agriculteurs : ils donnent des outils pour mettre en place concrètement les haies.

On s'appuie sur la fédération départementale de chasse, qui a un rôle de vigie des espèces. Ils ont fait une étude du bocage autour d'un bassin de captage d'eau. Nous les avons aidés en finançant le projet.

Les bureaux d'étude



Les prestataires et bureaux d'étude, une alternative coûteuse mais efficace pour les collectivités qui n'ont pas les compétences ou les ressources pour agir en interne.

Les collectivités sont nombreuses à être accompagnées par des prestataires ou des bureaux d'étude. On distingue 2 types de prestataires :

- des indépendants (écologues, experts naturalistes...), principalement sollicités pour leur expertise technique ou leur connaissance sur des éléments précis
- des bureaux d'études, pour de l'ingénierie technique (montage de dossiers, coordination sur la mise en œuvre de dispositifs d'animation ou de concertations...)

L'accompagnement permet aux collectivités de monter en compétences et en connaissances sur les enjeux de biodiversité. En revanche, l'identification d'un prestataire "réellement qualifié" sur la biodiversité ainsi que le coût peuvent être limitants pour certaines collectivités.

Les collectivités



Les communes et les EPCI s'appuient beaucoup sur des syndicats mixtes, en particulier en ce qui concerne les enjeux liés à la trame verte et bleue. Ceux-ci disposent de connaissances et d'une expertise en matière d'environnement.

Certaines communes demandent du soutien aux EPCI qui mettent parfois en place des outils spécifiques à disposition des communes.

Sur l'interco, le service nature et environnement est de bon conseil avec des personnes très investies. Accompagnement sur la préemption notamment.

Selon les collectivités, le Département et la Région peuvent être une ressource et un support aux actions en faveur de la biodiversité.

Nos principaux interlocuteurs sont les organismes et syndicats intercommunaux, notamment le syndicat mixte du bassin versant qui ont des agents très sensibles et avec des compétences environnementales.

Il y a une politique assez forte du département sur les ENS. Il apporte des moyens financiers aux communes pour gérer les espaces sensibles (financements très favorables aux communes rurales) et un financement des mesures agro-environnementales.

Les services et opérateurs de l'Etat



Plusieurs collectivités enquêtées font part de difficultés à travailler avec les services déconcentrés de l'Etat.

Qu'il s'agisse de la complexité des procédures administratives, ou du manque de disponibilité et d'accompagnement, des freins à la mise en œuvre des projets sont évoqués. Les réglementations environnementales sont d'ailleurs vécues comme des contraintes car leurs finalités ne sont pas suffisamment explicitées.

L'enjeu de l'accompagnement en amont des projets reste donc prégnant.

Les services de l'état nous demandent beaucoup de choses auxquelles on ne peut pas répondre. On sait que c'est important de faire ces démarches mais ça retarde les dossiers, et c'est difficile de faire entendre aux élus pourquoi les projets prennent du retard.

Quelques collectivités mentionnent, le **Muséum d'Histoire Naturelle**, ou encore le **CEREMA** comme sources de documentation sur la biodiversité, avec des guides pratiques utiles.

Le **CEREMA** est aussi identifié par des collectivités également motrices sur les enjeux climatiques. Elles sont par exemple accompagnées par le CEREMA sur la mise en place du Contrat de Relance et de Transition Écologique, avec l'aide d'outils techniques de mesure des impacts des projets.

L'Agence de l'eau est identifiée avant tout pour sa capacité à octroyer des subventions. Néanmoins, certaines collectivités semblent rencontrer des freins pour mettre en œuvre de petits projets.

L'ADEME est plutôt identifiée pour les problématiques liées aux déchets et à l'énergie. Elle a pu être un soutien dans le cadre de l'abaissement des éclairages publics d'une collectivité.

L'OFB, une ressource indispensable mais des acteurs éloignés du terrain

Dans les pratiques, on constate que les dispositifs proposés par l'OFB aux collectivités (ABC, TEN,...) permettent de mettre en mouvement ou d'accélérer de manière significative l'intégration de la biodiversité par les collectivités. Le questionnaire en ligne montre d'ailleurs que presque 50% des collectivités ont mis en œuvre un ABC et plus d'un tiers sont reconnues (ou dans une démarche) TEN. Néanmoins, quand on les interroge, la plupart des collectivités perçoivent l'OFB comme une organisation lointaine, détachée du territoire et des enjeux du terrain, et regrettent qu'elle ne dédie pas plus de moyens à l'accompagnement des collectivités.

J'ai demandé à l'OFB pour la biodiversité nocturne, ils n'ont pas pu se déplacer faute de main d'œuvre.

Notre rapport à l'OFB est essentiellement à travers son action de police. Ce n'est pas aussi constructif que ce que j'aurais espéré. Il devrait y avoir un rôle de pédagogie, de structure ressource.

Les collectivités ont surtout des contacts avec l'OFB dans le cadre de son action de police de l'environnement.

L'accompagnement de l'OFB semble être inégal selon les territoires, notamment dans l'amélioration et le suivi des candidatures pour les ABC. Certaines se disent très satisfaites de l'aide reçue, tandis que d'autres regrettent de ne pas avoir eu davantage de retours constructifs, ce qui peut générer du découragement.

L'OFB a mis des agents en région, mais il faut les chercher pour les avoirs. Au niveau régional on en a eu et ils ne pouvaient pas nous répondre. J'aimerais vraiment un retour me disant "vous n'avez pas été retenu pour l'ABC parce que..."

Les actions de l'OFB souvent c'est préserver des zones existantes, mais nous on voudrait créer de la biodiversité.

Enfin, certaines collectivités n'ont pas trouvé de ressources répondant à leurs attentes du côté de l'OFB car elles ont le sentiment que ce sont les actions de préservation de la biodiversité existante qui sont privilégiées.

Les universités et établissements scolaires



Les universités et établissements scolaires, des ressources peu exploitées, complexes à mobiliser ?

Peu de collectivités sont en lien avec les universités, même si elles y sont plutôt favorables. L'une des collectivités interrogée a expérimenté un projet avec école d'ingénieur publique d'Etat : le but était d'imaginer des solutions pour intégrer la nature en ville.

C'est intéressant de travailler avec des étudiants mais les projets restent au stade d'idée et ne sont pas opérationnels...

De nombreuses collectivités sont attirées par l'idée de travailler avec les établissements scolaires, pour proposer d'impliquer les élèves via les sciences participatives, ce qui permet de recueillir de la donnée tout en sensibilisant les plus jeunes.

Néanmoins, il semble difficile de mobiliser le monde de l'enseignement, à moins d'une volonté forte des enseignants concernés. Les collectivités peuvent aussi observer une lenteur d'action dans le monde universitaire.

La présidente a eu l'idée du "green collège", qui a pour but de repeupler le collège avec une formation originale qui fait intervenir des naturalistes, où l'environnement est un fil conducteur de la formation. L'Education nationale répond que c'est une excellente idée, qu'ils bougeront si le département bouge, et le département dit "on le fera si l'éducation nationale bouge".

Les autres structures



Les structures environnementales identifiées par les collectivités diffèrent selon les caractéristiques des territoires et leur avancement sur les questions écologiques.

Lorsqu'ils existent sur leurs territoires, les collectivités interrogées se tournent d'abord vers les gestionnaires d'espaces naturels comme le **conservatoire des espaces naturels** (CEN) ou le **parc naturel régional** (PNR), qui apportent des conseils et un accompagnement gratuit aux collectivités.

Je compte m'appuyer plutôt sur le conservatoire des espaces naturels, notre service tourisme est déjà en lien avec eux. Ils auront une bonne connaissance technique.

Les **agences régionales de la biodiversité** sont peu citées. Certains acteurs n'ont pas connaissance de leur existence, ou n'ont pas encore fait appel à elles. Ces structures gagneraient pourtant à être connues.

Enfin, le **CNFPT** (organisme de formation) est identifié seulement par quelques collectivités comme une source de documentation sur la biodiversité.

A large teal circle is centered on the page. At the top of the circle, there are three stylized leaves in a lighter shade of teal. A dark teal rectangular banner is attached to the top-left edge of the circle.

PARTIE 3.2

Les outils : retours issus de l'enquête



Voyons ensuite l'usage et l'appréciation des outils par les collectivités.

Par "outils", on entend les guides, centres de ressources et outils d'évaluation, ainsi que les dispositifs les plus utilisés (TEN, ABC...)



Guides et ressources documentaires

Visibilité des centres de ressources de l'OFB

De manière générale, les acteurs rencontrés s'appuient sur une multitude de ressources en ligne et n'ont pas un site de référence. S'ils ont des besoins spécifiques, ils peuvent consulter des sites officiels ou thématiques (ONF ou CNPF pour les forêts, les Greniers d'Abondance pour la résilience alimentaire, les sites de l'État sur le ZNIEFF ou Natura 2000,...). Sinon, ils s'informent via la presse grand public, sur les réseaux sociaux, des recherches internet ou des newsletters. Les centres de ressources de l'OFB gagneraient à être connus davantage, car certaines collectivités, qui ne sont pas nécessairement les plus débutantes, n'en ont pas connaissance ou ne l'ont consulté qu'à de rares occasions. Le principal frein est avant tout le manque de temps pour aller chercher ou lire les guides qui sont à leur disposition.

Les centres de ressource de l'OFB sont majoritairement consultés par les collectivités qui sont engagées dans une démarche d'ABC ou de TEN, parfois uniquement pour les pages dédiées à ce sujet.

On a consulté les pages qui présentent d'autres ABC, la carte de France des ABC, pour voir ce qu'ils traitaient.

Essaimage d'outil existants

A travers les entretiens, plusieurs initiatives visant à diffuser les ressources existantes de manière ciblée sont remontées. Certaines collectivités particulièrement avancées constatent en effet que les élus de communes n'ont pas connaissance des ressources existantes, n'ont pas le temps de les chercher ou n'y ont pas accès (par manque de budget). Elles se proposent donc de mettre à disposition des collectivités des ressources documentaires, parfois de manière ciblée selon les besoins des élus, via des newsletters ou des événements.

On a la volonté d'identifier des docs incontournables à mettre à disposition des collectivités (OFB, ARB, plantes et cité, Cerema, muséum d'histoire,...). On a envie que cette ressource puisse vivre, ne soit pas figée, car la recherche de documentation est infinie.

Des collectivités avec des moyens plus conséquents (métropoles) créent des dispositifs spécifiques pour accompagner les autres collectivités.

On met à disposition un bureau d'étude pour les collectivités pour qu'elles puissent élaborer un Atlas. C'est un dispositif pour aider à la connaissance. On apporte une base puis libre à elles de proposer des animations, d'être plus ambitieuses...

La région Pays de la Loire paye la réalisation des "Portraits nature" pour valoriser les données existantes à travers des cartographies pour que les élus connaissent ce qui existe sur leur territoire (différent d'un atlas communal).

Réalisation de guides adaptés aux enjeux locaux et au public ciblé

Plusieurs collectivités décident de réaliser leurs propres guides afin d'accompagner les autres services ou les communes à passer à l'action. Elles peuvent le faire seules, ou avec l'appui de prestataires ou d'associations. Ces guides permettent d'avoir une sélection d'informations adaptées au territoire et aux besoins des élus afin d'augmenter leur mise en œuvre.

On fait des plaquettes pour les communes. Par exemple, un guide "du SCOT au PLU" (fait par la direction aménagement, un prestataire, le CAUE et une association). On leur fournit un document global et un par commune. Comparé à des guides généraux où il y a 3 pages dédiées au littoral qui ne les concernent pas, on veut que les gens aillent à l'essentiel, se concentrent sur leurs enjeux, donc on personnalise les guides avec des explications spécifiques selon les caractéristiques locales.

Un apprenti travaille à l'élaboration d'un guide pour intégrer l'environnement dans les PLU pour le service aménagement.

Valorisation de la donnée naturaliste et mise en récit

Une fois la donnée connue, la mise en valeur et la mise en récit des atouts naturels du territoire peuvent être un moyen d'engager les élus et habitants dans la protection de la biodiversité.

Outils d'évaluation

Appropriation d'outils d'évaluation et d'indicateurs

Les collectivités les plus avancées recherchent des outils d'évaluation et de suivi utiles. Par exemple, un PNR a décliné sa charte en différentes mesures, dans lesquelles chaque action est associée à des indicateurs. Certains PLUi, comme celui de Lille, intègrent des indicateurs chiffrés (objectifs de restauration de la biodiversité). D'autres proposent de décliner les outils d'évaluation qui commencent à émerger sur les enjeux climat pour la biodiversité. Par exemple, une collectivité utilise la matrice d'évaluation de l'impact écologique, mise en place par l'ANCT pour le CRTE, qui permet de mesurer en amont d'un projet s'il est écologiquement vertueux ou non, en lui attribuant une note.

Le but est de se poser la question sur tous les projets par un système d'auto validation en 2 fois : en amont et en aval des projets. On est accompagnés par le CEREMA là dessus.

Néanmoins, les outils existants sont plutôt de l'ordre de l'expérimentation à ce stade, et gagneraient à être davantage approfondis et diffusés.

Une idée serait de s'inspirer du visa climatique utilisé dans le cadre du plan climat pour évaluer les actions de la collectivité. On pourrait imaginer faire la même chose sur la biodiversité.

Ce qui pourrait être intéressant, c'est d'avoir un outil complémentaire à la matrice du CRTE sur le volet biodiversité. Il faut que ça soit simple à prendre en main, appropriable par les autres services techniques, en étant dans la co-construction.

Un tableau de bord à destination des élus.

L'objectif de ces outils d'évaluation serait d'aider et d'orienter la prise de décision pour les élus en prenant en compte l'impact des différents services et l'état de la biodiversité actuel. Tout l'enjeu consiste à rendre tangible l'érosion de la biodiversité, traduire la complexité de ses causes multifactorielles en données objectivables.

Il faudrait disposer de données faciles d'interprétation sur l'état de la biodiversité qui puissent nourrir un tableau de bord pour l' élu.

Usages et appréciations des dispositifs ABC et TEN

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

L'ABC est une première marche, une porte d'entrée vers des actions favorables à la biodiversité

L'ABC est perçu comme un outil essentiel par beaucoup de collectivités, notamment celles qui sont plutôt débutantes. Elles considèrent l'ABC comme un état des lieux de la connaissance qui sera essentiel pour mettre en place une dynamique, établir un dialogue et définir de futures actions.

L'Atlas permet de mettre en place une dynamique. C'est une étape essentielle pour pouvoir mener plus d'actions en faveur de la biodiversité.

L'ABC permet de créer un réseau d'acteurs

L'élaboration de l'atlas permet à la collectivité d'identifier, de rassembler et de créer des partenariats avec des acteurs variés et complémentaires sur la thématique de la biodiversité.

Pour l'atlas, on a un partenariat avec l'ARB, Plante et Cité, l'institut de la transition environnementale Sorbonne université, plus un groupement de prestataires (LPO, Museum...) pour la mise en œuvre.

L'atlas comme outil de communication

Une fois l'Atlas réalisé, il devient un outil de communication utile pour informer et sensibiliser les agents et les habitants en apportant des données concrètes et accessibles. Enfin, l'ABC devient un outil mobilisable pour les EPCI pour impliquer de nouvelles communes sur les enjeux de biodiversité

L'ABC n'apporte pas que la connaissance, mais permet de mettre en exergue les actions. Au-delà du volet connaissance, il y a un volet sensibilisation, et un volet action.

Il y a déjà 3 communes engagées dans un ABC, et on espère pouvoir impliquer d'autres communes qui ne sont pas "motrices".

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Un outil de valorisation et de communication pour mobiliser le territoire

L'avantage du dispositif TEN est qu'il permet d'impliquer et de valoriser le travail de différents services. Il peut créer une dynamique positive et une source de motivation pour les élus et agents, mais aussi pour les acteurs socio-économiques et les habitants

C'est intéressant pour valoriser ce qui est déjà fait par les services et collègues - avec tous les services (assainissement, déchet, agri, patrimoine, petite ville de demain, service jeunesse, service voirie,...) ainsi que les communes, assos, ...

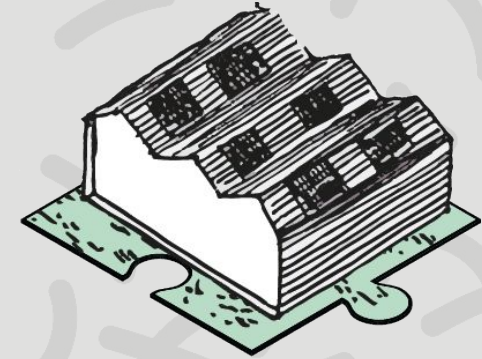
En revanche, l'une des limites soulignées par les collectivités est l'absence de garantie de mise en œuvre des actions par manque de budget.

C'est bien de créer une émulation mais délicat de s'engager dans une démarche quand il n'y a pas de financements.

A large teal circle is centered on the page. At the top of the circle, there are three stylized leaves in a lighter shade of teal. The background of the entire page is a light green color with a repeating pattern of faint, stylized leaves and branches.

PARTIE 3.3

**Focus sur
la Trame verte et
bleue**



*Accordons-nous quelques instants
pour voir comment la Trame Verte et Bleue
(TVB) est appréhendée par les collectivités*



Appréciation de la TVB : les opportunités

Avant de pouvoir décliner la Trame Verte et Bleue, plusieurs conditions doivent être réunies selon les acteurs rencontrés.

- D'abord, il faut avoir un PLU ou un PLUi en cours de rédaction. Certaines collectivités n'ont pas de PLU ou de PLUi et ne peuvent donc pas traduire la TVB ou n'ont pas de moyens suffisants pour se lancer dans leur élaboration/révision..
- Pour la plupart, il est préférable d'avoir réalisé en amont un état des lieux de la biodiversité présente sur le territoire (ABC ou autre).

C'est compliqué car on est entre 2 échelles, le PLU et SRADDET. On n'a pas de PLUi, c'est un gros travail de la stagiaire de compiler les données issues des différents PLU.

J'ai senti qu'avec la TVB on avait des arguments pour freiner des projets d'envergure avec un impact fort, de contraindre les constructions.

Opportunités : de la planification à l'action

Après l'intégration de la TVB dans les documents de planification, certaines collectivités sont un peu démunies sur l'usage qu'elles peuvent en faire. A l'inverse, d'autres collectivités s'en servent comme un outil :

- Pour prendre en compte la biodiversité dans les nouveaux projets d'aménagement. Les collectivités reconnaissent que la TVB est pertinente en amont pour freiner des projets, à condition d'une volonté politique et de moyens humains pour bien décliner ce qui figure au niveau de la planification dans les projets d'aménagement.
- Pour réaliser des actions de restauration des continuités écologiques ciblées. La TVB permet d'identifier des actions de restauration, à condition d'avoir l'expertise technique pour la décliner.
- Pour former les élus et agents des autres services. La TVB peut devenir un outil de sensibilisation aux enjeux de biodiversité.

La TVB est vraiment importante car elle permet d'identifier les besoins et de savoir où planter des haies. Nos actions s'inscrivent dans ces TVB.

La notion de continuité écologique invite par ailleurs des collectivités à aller plus loin, et à élargir leur vision et leur champ d'action en établissant une coopération inter-territoire.

On est entre les deux territoires engagés dans la plantation de haies, donc on a un enjeu à garantir la continuité.

On constate de plus une volonté forte de travailler sur la trame noire, qui apparaît comme une action idéale pour aborder la biodiversité de manière transversale (biodiversité + énergie + économie + santé publique + mobilité...)

On a restitué la TVB aux élus avec un programme d'action (solutions techniques, organisationnelles pour lever les conflits entre trame et aménagement...). Les communes savent qu'elles peuvent mettre en œuvre des solutions de restauration des continuités.

Appréciation de la TVB : les limites

Malgré son intérêt, les collectivités font part de certaines limites à propos de la TVB.

Tout d'abord, l'intérêt de la TVB est moins évident pour les collectivités où la nature est très présente. En effet, elles ont l'impression que les continuités écologiques ont moins de sens sur leur territoire que pour des collectivités très urbanisées. C'est également le cas de collectivités situées sur des territoires spécifiques, comme des zones montagneuses.

Le PLU est important pour limiter l'artificialisation des sols. Mais en zone de montagne, ça ne va pas beaucoup jouer pour nous.

D'autres collectivités considèrent que l'approche de la TVB reste trop théorique, ce qui ne permet pas de convaincre les autres élus. Sa complexité empêche les élus de se l'approprier.

La TVB n'est pas assez opérationnelle pour convaincre les élus car elle reste théorique, la seule solution est de leur montrer concrètement ce qu'est une gestion différenciée.

Ensuite, pour certains, il est important que la TVB ne se limite pas à de grands objectifs figurant dans les documents de planification territoriale.

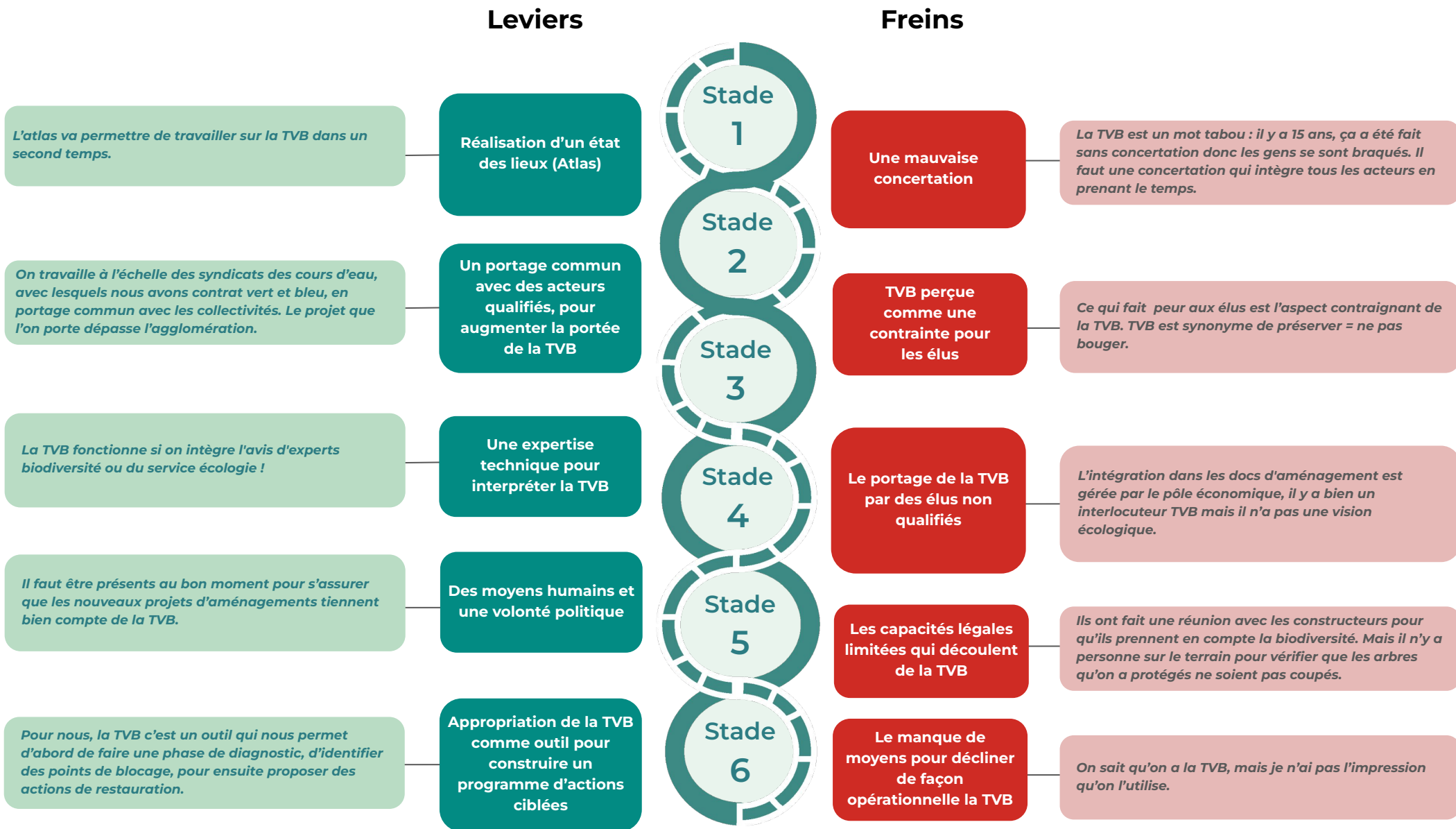
Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) trame verte et bleue sont considérées comme la plupart des collectivités enquêtées comme un bon moyen d'avoir un cadre réglementaire à respecter inscrit au PLU(i). *"C'est un plus car sans règlement il n'y a pas d'obligation de respecter les TVB."* Il convient d'avoir une déclinaison précise pour ensuite pouvoir contrôler en aval les projets.

La TVB, ça ne peut être qu'indicatif et déclaratif, mais on n'a pas les moyens du contrôle... ça ne reste qu'un engagement comme la RE 2020.

Pour d'autres, la TVB ne permet pas d'aller assez loin dans l'encadrement des actions de gestion de la biodiversité.

La TVB donne des restrictions en laissant des espaces disponibles, mais n'aide en rien à développer les espèces locales : il n'y a pas d'obligation de mettre telle plante pour les privés.

FREINS ET LEVIERS AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE DE LA TVB



PARTIE 3.4

Typologies d'actions rencontrées



Typologie d'actions rencontrées

Actions de sensibilisation

Les actions de sensibilisation viennent souvent en complément d'une action directe (restauration, protection) ou transversale. De nombreuses collectivités montrent notamment un fort intérêt à sensibiliser dès le plus jeune âge, en s'appuyant sur l'éducation scolaire et les enseignants.

Ces actions nécessitent souvent l'appui de services complémentaires pour leur mise en œuvre (communication lorsqu'il existe, tourisme, culture, éducation...)

Balilage de chemins pédestres

Plusieurs collectivités ont mené des opérations de recensement et de balilage des sentiers pédestres présents sur leur territoire. Parfois initiées dans le cadre de réflexions sur la Trame verte et bleue, certaines vont plus loin en proposant des balades thématiques construites avec des écologues pour mettre en valeur la faune et la flore locale (champs, zones humides,...).

Familles à biodiversité positive

L'action "Famille à biodiversité positive" consiste à proposer des défis directement ou indirectement liés à la biodiversité (aménagement de nichoir, suivis des vers de terres...) pour engager une famille de chaque commune d'un EPCI. L'action a remporté un vif succès dans les collectivités qui l'ont menée.

Marquages "ici commence la Marne"

Pour sensibiliser les habitants à la pollution aquatique, une collectivité réalise des opérations de marquage "ici commence la Marne" à proximité des bouches d'égout, au pochoir, avec de la peinture biodégradable.

Cycle d'animation scolaire

Une commune mène avec la LPO un cycle d'animation pour les scolaires, avec des animations qui peuvent avoir lieu à l'intérieur ou en extérieur, sur une parcelle labellisée zone refuge.

Typologie d'actions rencontrées

Actions de restauration

Les actions de restauration écologique sont généralement mises en place par les services en lien direct avec l'environnement. Ce sont des actions visant à restaurer un milieu, une espèce ou un écosystème endommagé.

Pour beaucoup de collectivités, ces actions phares permettent de convaincre par l'exemple. Elles deviennent alors des démonstrateurs, des vitrines ouvertes sur l'extérieur qui permettent de sensibiliser élus, agents et habitants.

De plus, elles peuvent avoir une dimension participative en impliquant les habitants et associations, à travers des chantiers collectifs...

MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ

Le marathon de la biodiversité est un dispositif lancé par l'agence de l'eau visant à planter 42 km de haies et à réaliser 42 marres. Le dispositif a été inspiré par une Communauté de Communes qui avait réalisé une telle opération.

Démarche Forêt

La "Démarche Forêt" est un plan d'actions mis en place par une collectivité suite à une très forte mobilisation des habitants autour de la forêt (associations de défense de la forêt, Think Tank...). Il englobe la gestion de la forêt, mais aussi le tourisme nature,...

Distribution gratuite de graines mellifères

Une communauté de communes à mené un travail avec les agriculteurs, avec l'aide de la DDT, pour distribuer des graines de prairies mellifères aux agriculteurs pour les jachères. De cette manière, les agriculteurs peuvent l'inscrire dans leur déclaration pour la PAC, et sont indemnisés.

L'action a séduit les communes, qui demandent aussi à bénéficier de la distribution de graines.

Démonstrateurs

Plusieurs collectivités s'appuient sur des projets vitrines, dont le but est de démontrer par l'exemple l'intérêt de la restauration écologique.

Par exemple, une collectivité fortement impactée par les inondations a identifié 5 sites pilotes pour restaurer des zones humides et démontrer leur rôle de "tampon" lors de crues et d'inondations. Une fois le démonstrateur créé, il peut devenir un espace éducatif et de sensibilisation ouvert au public.

Typologie d'actions rencontrées

Actions transversales

Par "action transversale", on entend tout type d'action directe ou indirecte en faveur de la biodiversité, qui est à l'interface entre plusieurs thématiques (biodiversité X paysages / biodiversité X santé / biodiversité X mobilité...), et qui mobilise plusieurs compétences d'une collectivité.

Ce type d'action est primordial puisqu'il permet d'infuser les enjeux dans différentes politiques mises en œuvre, afin de tendre vers une intégration globale de la biodiversité.

Il est intéressant de noter que ces actions ne sont pas uniquement menées par des collectivités avancées sur la prise en compte des enjeux biodiversité, et que les agents ou élus qui travaillent à l'intégration de la biodiversité trouvent d'autres "portes d'entrée" pour amener aux enjeux biodiversité. Pour cela, ils s'appuient sur un discours pragmatique, répondant aux préoccupations des élus et des habitants. Par exemple, un syndicat des bassins versants sur un territoire sujet aux inondations s'adressera aux élus sous l'angle "gestion des risques" pour convaincre de mener des actions qui bénéficieront à la biodiversité (restauration de la continuité écologique des rivières).

Diminution de l'éclairage public

La restauration des trames noires, par une diminution de l'éclairage nocturne, est une action qui semble plutôt consensuelle : les exemples de mise en œuvre réussis sont nombreux et les bénéfiques (notamment économiques, mais pas seulement) ne sont plus à prouver.

A l'intersection entre des enjeux de mobilité, d'énergie, de santé, d'économie, elle permet de rassembler un grand nombre d'acteurs autour de la table.

Ressource en eau

Le lien entre eau et biodiversité n'est plus à démontrer. Certaines collectivités l'abordent au début par l'entrée agricole (comment alimenter le bétail ? Temps, énergie pour transporter l'eau), puis par l'entrée de la ressource (réseaux en tension), et enfin, par l'entrée écologique (mares, plantation de haies...). Cela a été fédérateur pour les acteurs socio-économiques du territoire.

Chauffage

Pour convaincre les agriculteurs de planter des haies, une collectivité s'appuie sur sa compétence énergie en expliquant que le bois de coupe de haie peut alimenter le réseau de chaleur. Ce système permet d'offrir une petite compensation financière aux agriculteurs comparé à la perte foncière causée par la plantation de haies. La collectivité crée ainsi une dynamique locale et un cercle vertueux autour des haies.

Patrimoine bâti

Plusieurs collectivités travaillent à l'intégration de la biodiversité dans le bâti. Un PNR mène un travail sur le lien entre nature et culture avec des chercheurs en écologie sur le patrimoine bâti maritime, afin de comprendre en quoi ce patrimoine constitue un support pour les trames.

Vergers solidaires

A l'intersection entre biodiversité, alimentation et insertion sociale, cette action consiste à créer un verger solidaire, géré de manière écologique, accessible aux bénéficiaires du RSA. Des associations y mènent un travail d'insertion auprès d'un public ciblé (confection de compotes...).



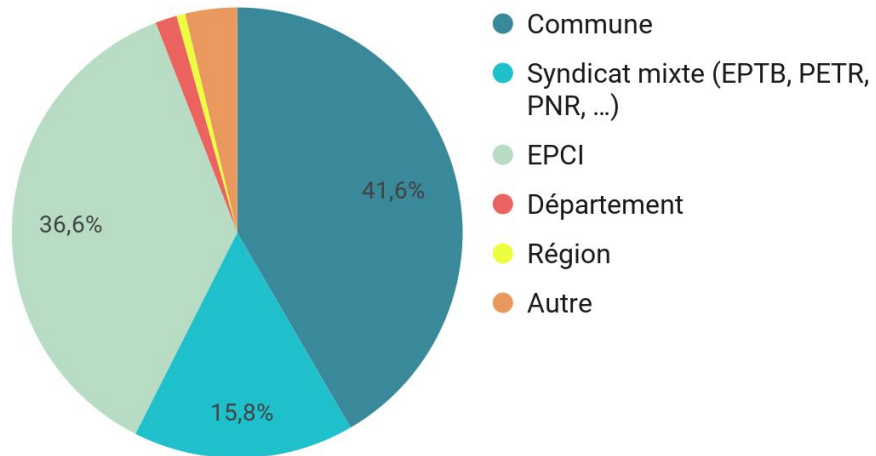
PARTIE 4

Diagnostic quantitatif (questionnaire en ligne)

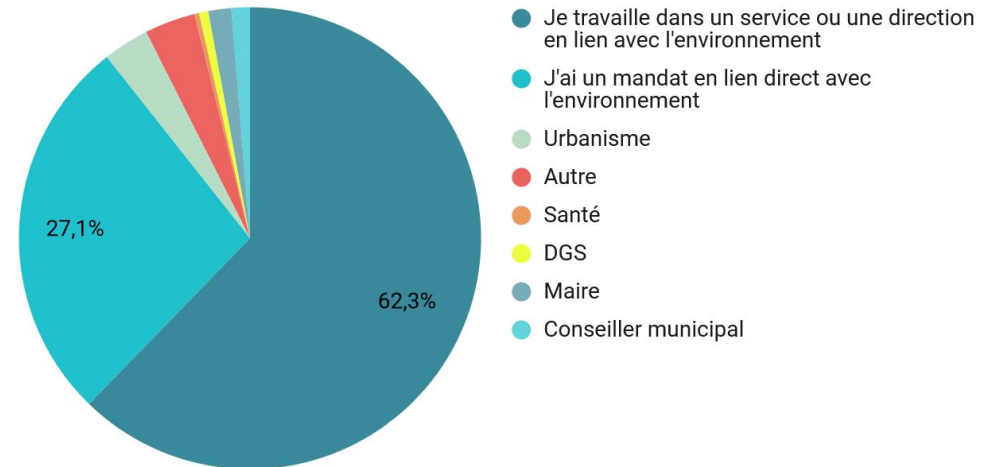


Profil des répondants

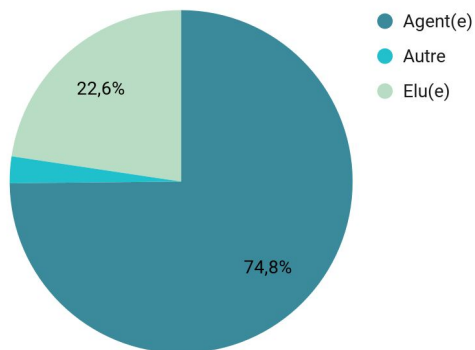
Types de collectivités



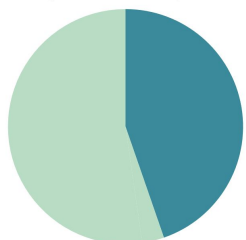
Votre poste :



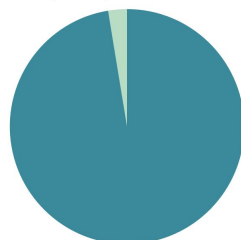
Profil



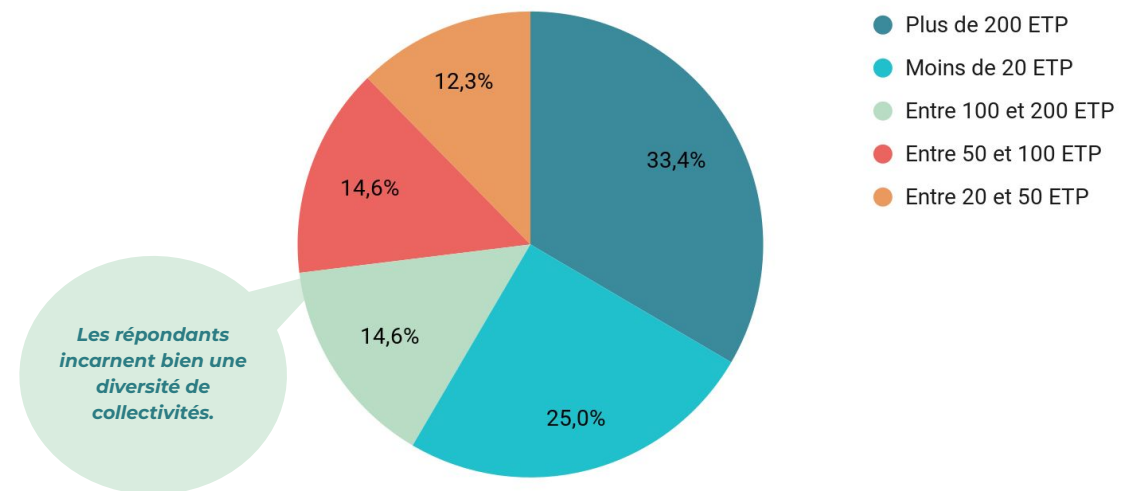
Profil (Communes)



Profil (EPCI)



Combien d'agents comprend votre collectivité ?



Les représentations de la biodiversité

Les zones humides ressortent premières du classement, soulignant une bonne connaissance des enjeux qui y sont liés.



L'image de l'abeille reste majoritaire pour représenter la biodiversité



En 3ème position, les bocages sont identifiés comme des réservoirs de biodiversité.



La forêt ou l'arbre, symbole fort de la nature, ressort aussi dans le classement.



Pour 10% des répondants, la biodiversité est aussi l'ensemble des espèces du quotidien, parfois "nuisibles"



Un faible taux de répondants associe la biodiversité à la nature en ville

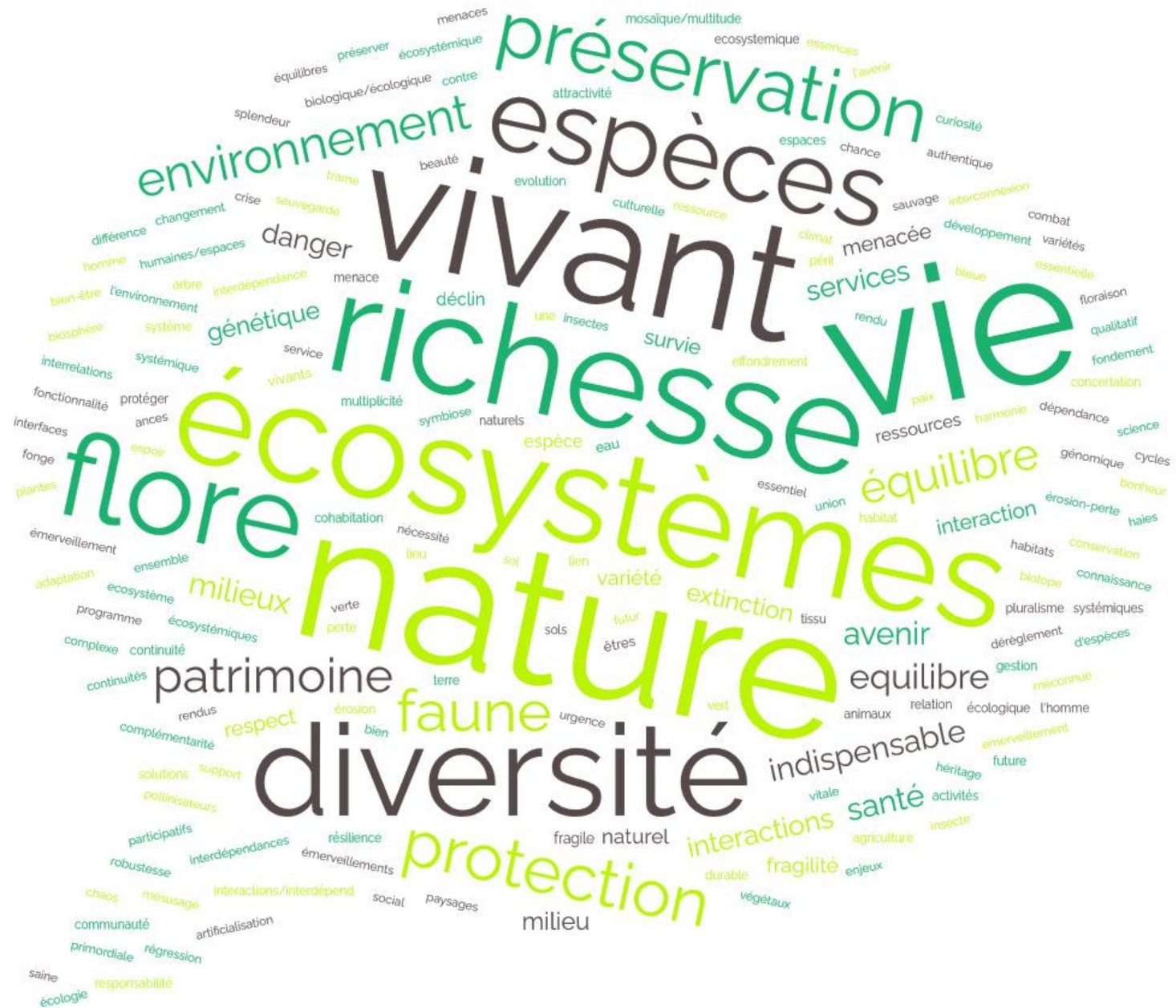


La notion de menace ou de rareté ne ressort pas dans les considérations premières



L'image du champ en monoculture n'est que faiblement associé à la biodiversité

Les mots clés de la biodiversité



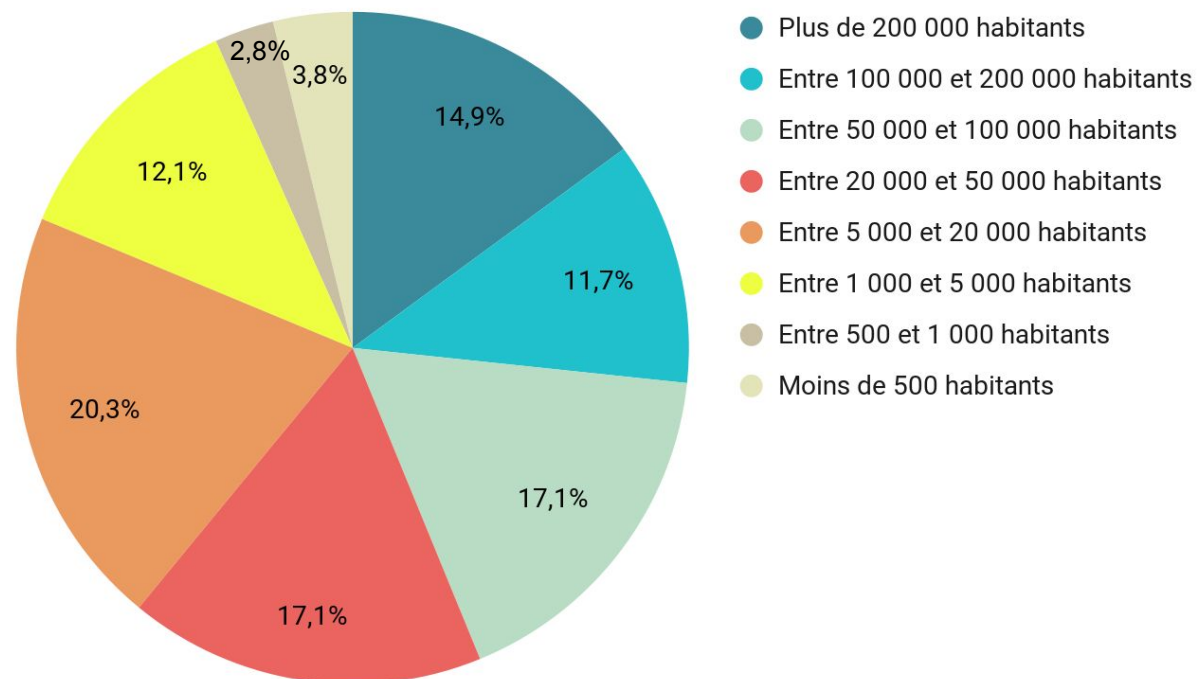
Profil des répondants : types de territoires

Votre territoire est composé :

306 réponses

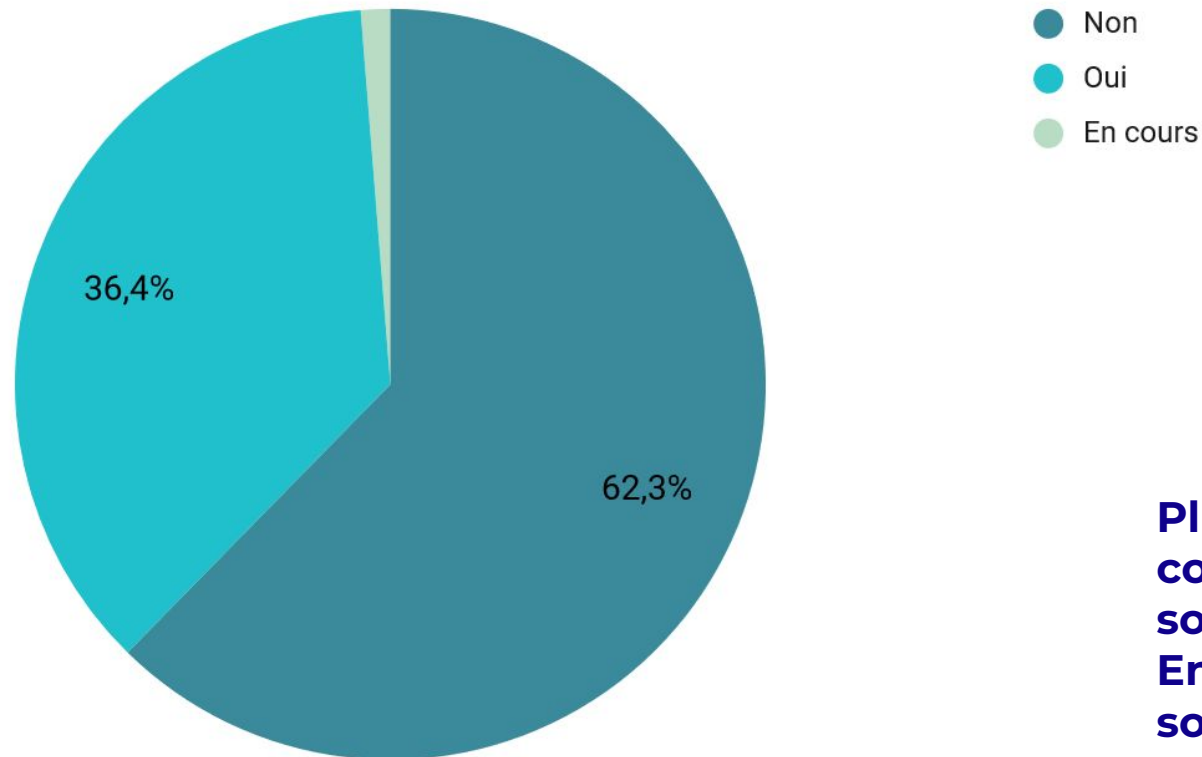


Nombre d'habitants sur le territoire



Territoire Engagé pour la Nature, un dispositif qui séduit

Territoire reconnu "Territoire Engagé pour la Nature"*



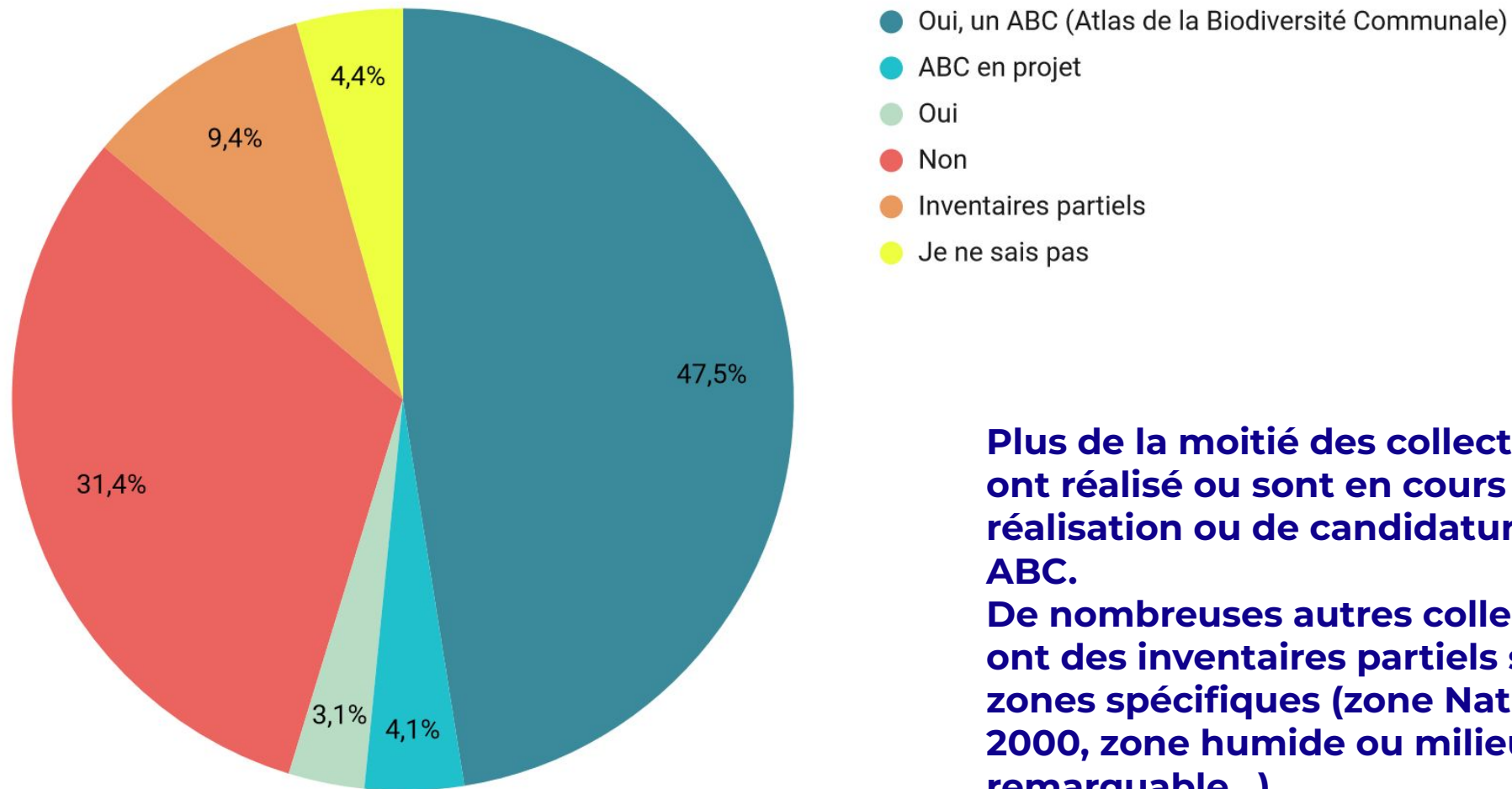
Plus d'un tiers des collectivités répondantes sont reconnues "Territoire Engagé pour la Nature" ou sont engagées dans le programme.

33% des EPCI sont TEN
45,5% des communes sont TEN

*Initiative qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales.

Les ABC, principale référence des collectivités en matière d'inventaire

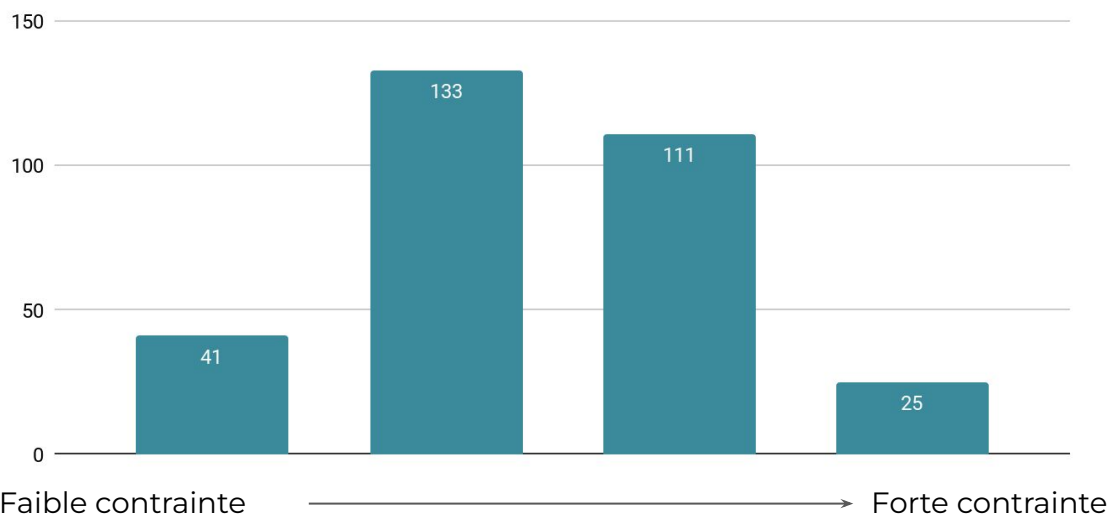
Collectivités ayant réalisé un inventaire des milieux et des espèces présents sur leur territoire



Plus de la moitié des collectivités ont réalisé ou sont en cours de réalisation ou de candidature à un ABC.
De nombreuses autres collectivités ont des inventaires partiels sur des zones spécifiques (zone Natura 2000, zone humide ou milieu remarquable...)

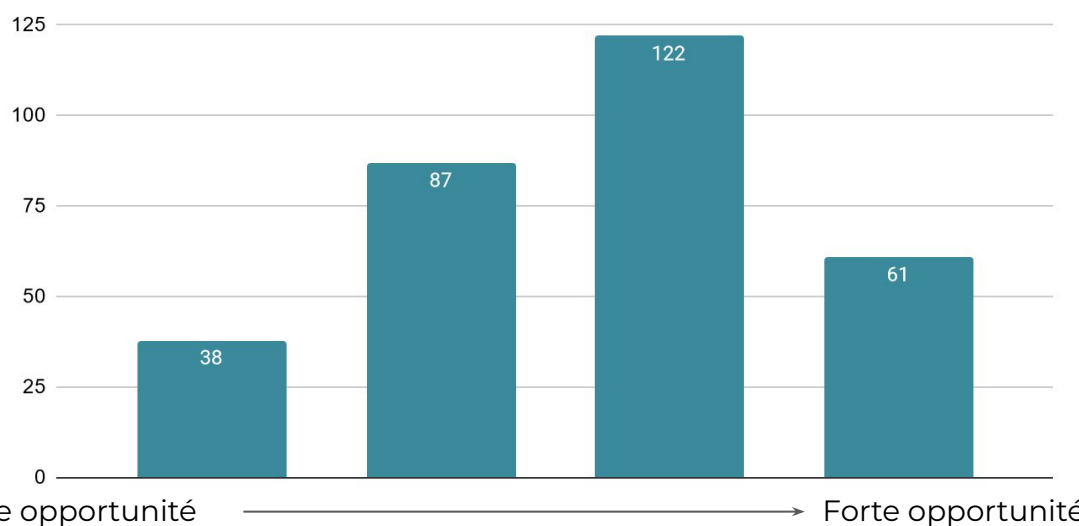
La biodiversité, perçue à la fois comme une contrainte et une opportunité

Les enjeux de préservation et de valorisation de la biodiversité sont-ils perçus comme une CONTRAINTE dans votre collectivité ?



Difficulté à faire évoluer les pratiques, priorités urbanistiques et économiques, contraintes liées à l'ingénierie de projet

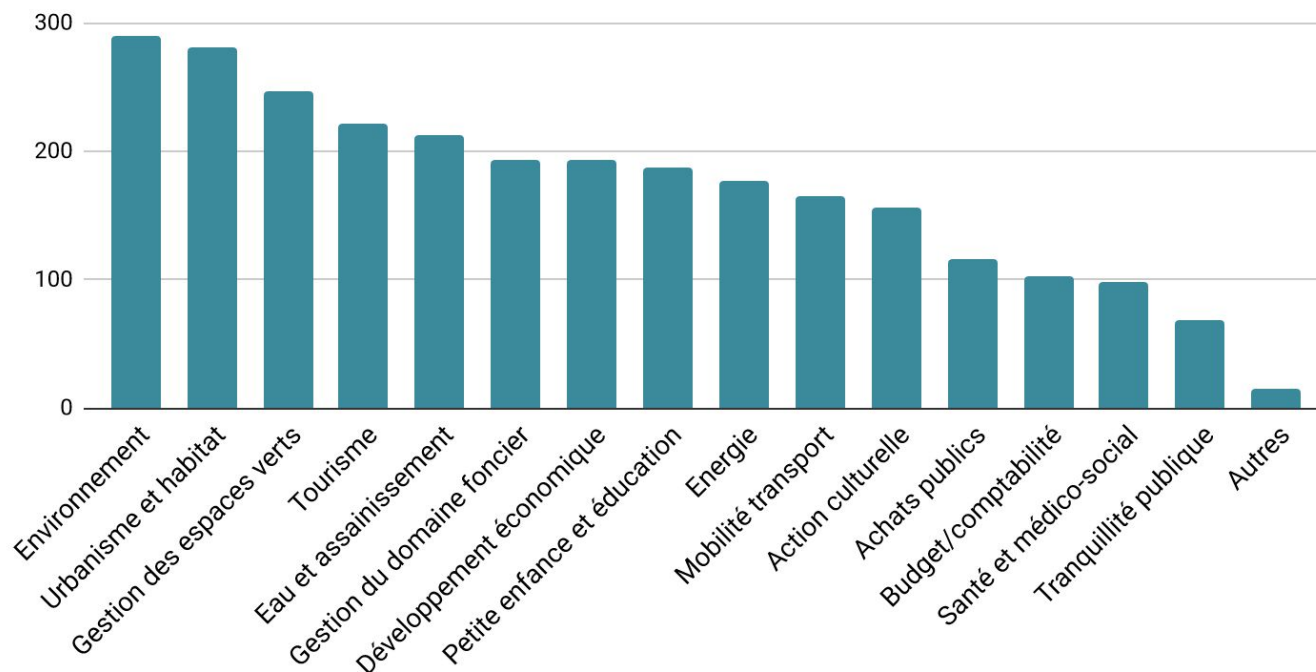
Les enjeux de préservation et de valorisation de la biodiversité sont-ils perçus comme une OPPORTUNITÉ dans votre collectivité ?



Attractivité du territoire et valorisation du patrimoine naturel, bien-être des habitants, lutte contre le changement climatique, amélioration du lien social

Transversalité

Selon vous quels sont les domaines de compétences de votre collectivité susceptibles d'être concernés par la biodiversité ?



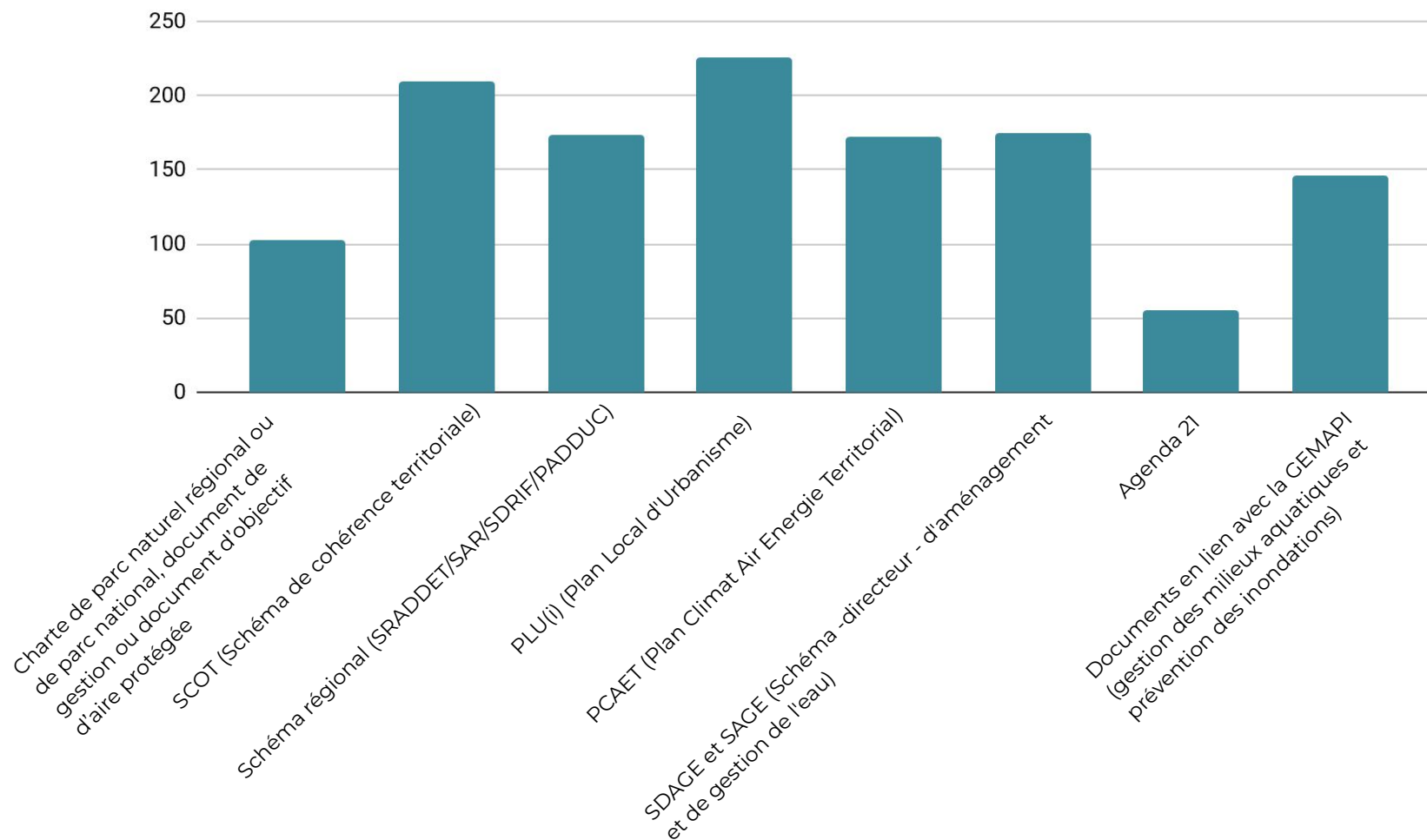
Autres : agriculture et alimentation, bâtiment, voiries, ouvrages d'art, démocratie participative, sport et loisirs...

Après l'environnement, les compétences liées à l'urbanisme et habitat sont identifiées comme les premières concernées par la biodiversité. Sont ensuite citées les compétences en matière de gestion des espaces verts, eau et assainissement. Enfin, les compétences liées au tourisme, au développement économique et à l'éducation ont également une place importante dans le classement.

NB : certains répondant indiquent ne pas avoir coché certaines cases car elles ne font pas partie des compétences de leur collectivité.

Le PLU(i), document privilégié pour intégrer la biodiversité

Actuellement, quels types de documents (schémas, plans, chartes, etc) intègrent effectivement des dispositions sur la biodiversité de votre territoire ?



Le PLU(i) est le principal document dans lequel les collectivités intègrent la biodiversité sur leur territoire.

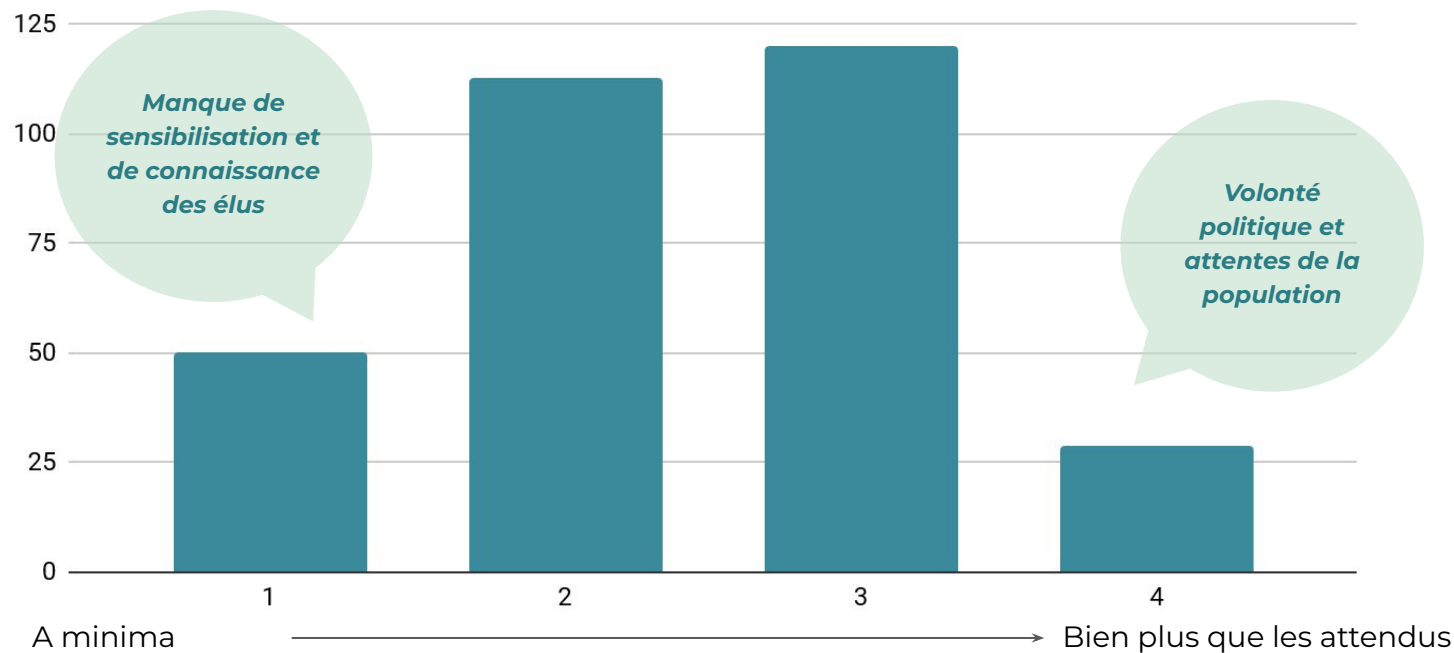
Ensuite vient le SCOT, puis les schémas régionaux, le PCAET, le SDAGE ou SAGE, et les documents en lien avec la GEMAPI.

1/3 des répondants ont une charte de PNR ou Parc National.

17% des répondants ont un Agenda 21.

Une intégration de la biodiversité qui pourrait être améliorée

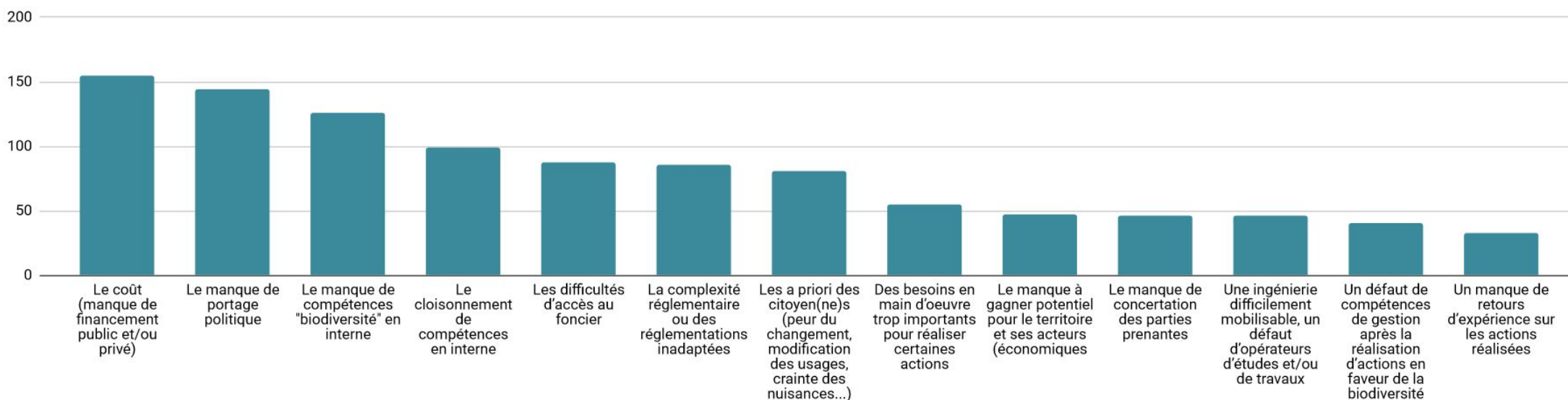
Au-delà de ces documents, votre collectivité intègre-t-elle la biodiversité dans ses projets ?



La majorité des répondants pense que la collectivité pourrait intégrer davantage la biodiversité dans ses projets. Celles qui parviennent à le faire identifient la sensibilité au sujet de la biodiversité des agents et élus comme premier moteur à l'action.

Les freins : coût, portage politique et manque de compétences

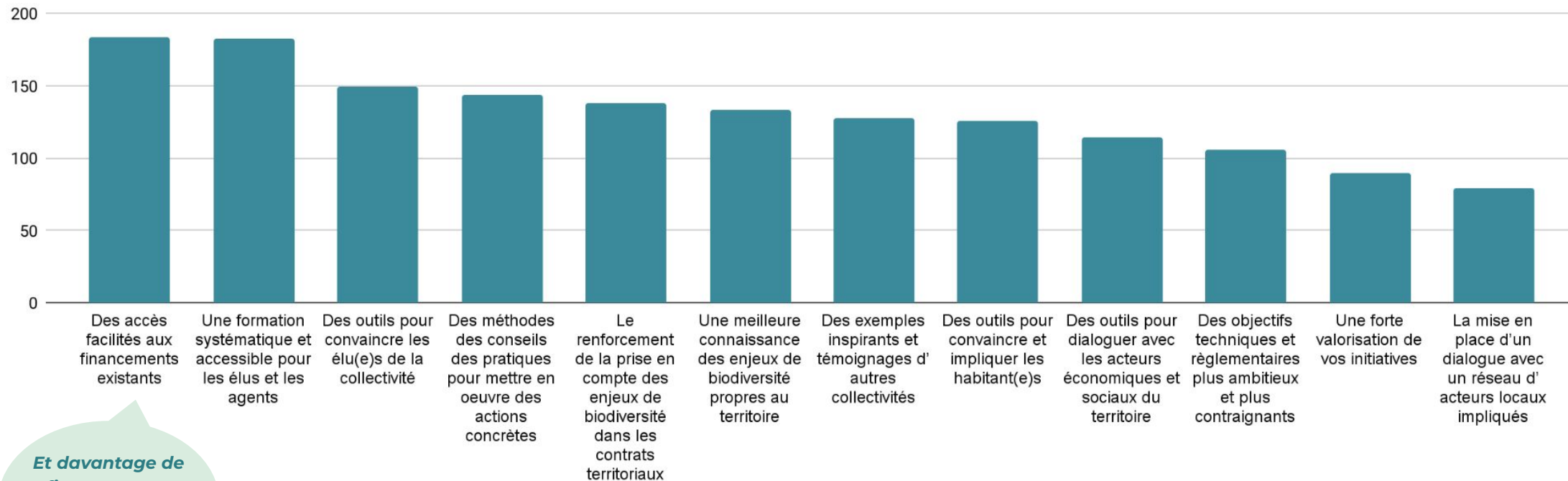
Quels sont les principaux éléments qui vous freinent dans l'intégration de la biodiversité dans vos projets et compétences ?



Les principaux freins identifiés sont le coût, le portage politique et le manque de compétences en interne.

La formation et l'accès aux financements, deux leviers identifiés pour accélérer la prise en compte de la biodiversité

Qu'est-ce qui pourrait vous aider à intégrer davantage la biodiversité ?

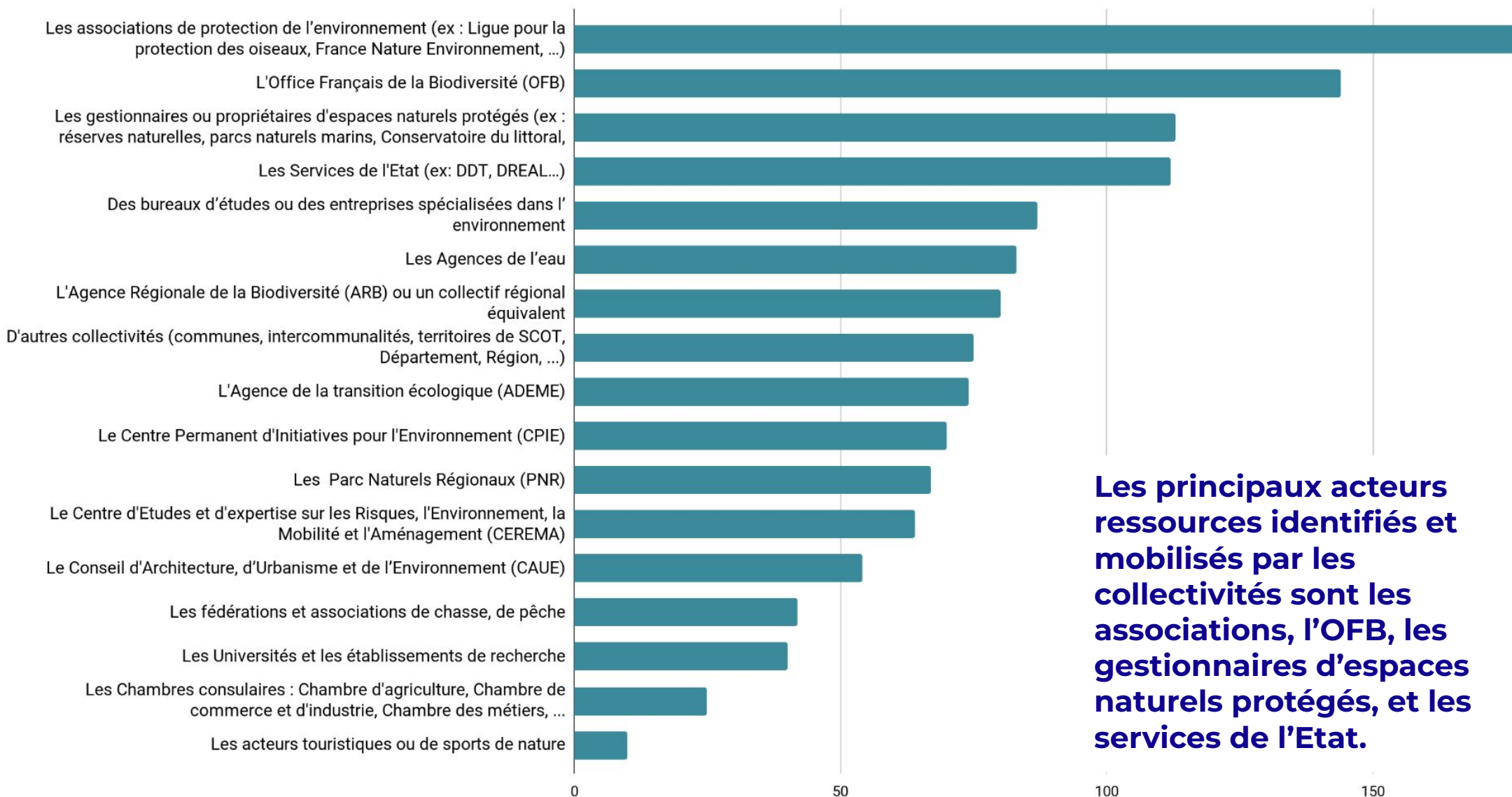


Et davantage de financements sur l'ingénierie et la gestion

En réponse aux freins, les principaux leviers évoqués sont : un accès facilité aux financements pour mener davantage d'actions, la formation des élus et des agents au sujet de la biodiversité et la mise à disposition d'outils pour convaincre les élus et favoriser le portage politique.

Les associations, premier “support” identifié

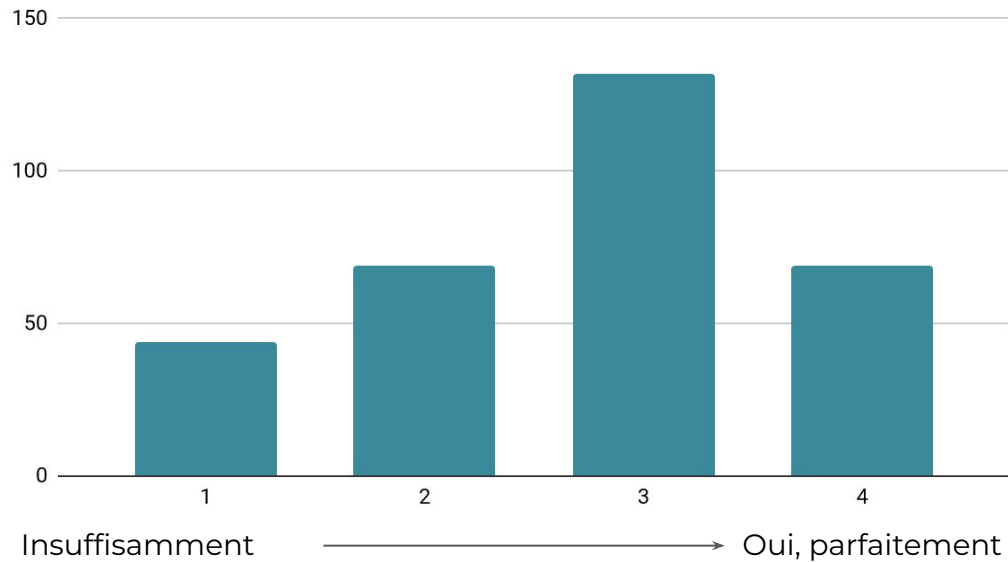
Vers quels acteurs vous tournez-vous pour obtenir des conseils en matière de biodiversité ?



Les principaux acteurs ressources identifiés et mobilisés par les collectivités sont les associations, l'OFB, les gestionnaires d'espaces naturels protégés, et les services de l'Etat.

Niveau de connaissance et accès aux données

Pensez-vous connaître les acteurs "ressources" en matière de biodiversité sur votre territoire ?

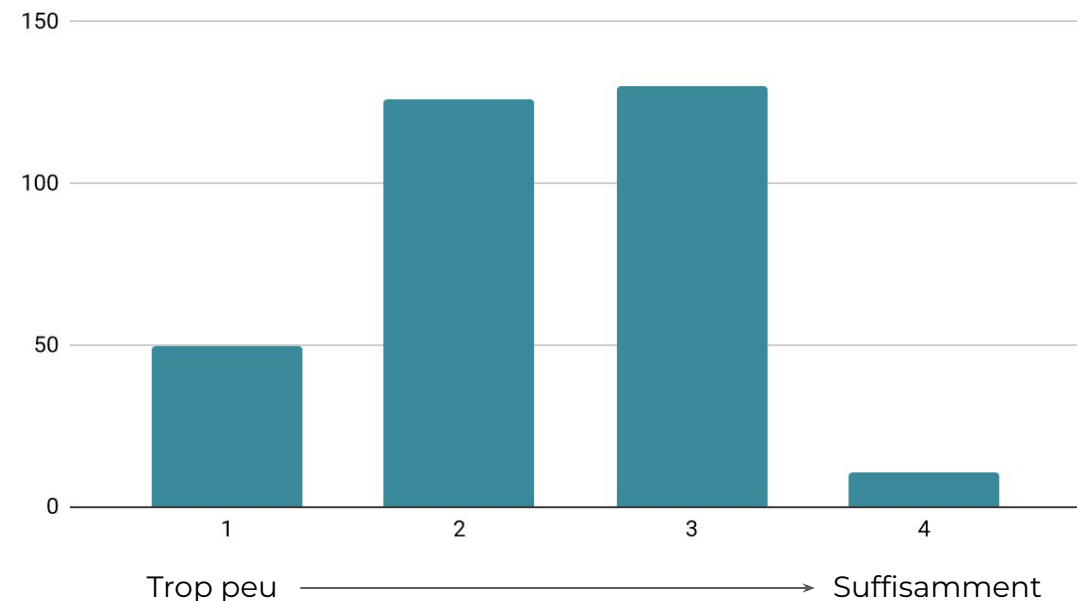


Pour les répondants, le principal réflexe pour obtenir une information sur la biodiversité est une recherche sur internet. Certains ont identifié des sites spécialisés (OFB, guides LPO, ARB...).

Les partenaires et acteurs locaux sont également un bon relais, via leurs sites ou de manière directe. Enfin vient le réseau humain (collègues, agents d'autres collectivités,...).

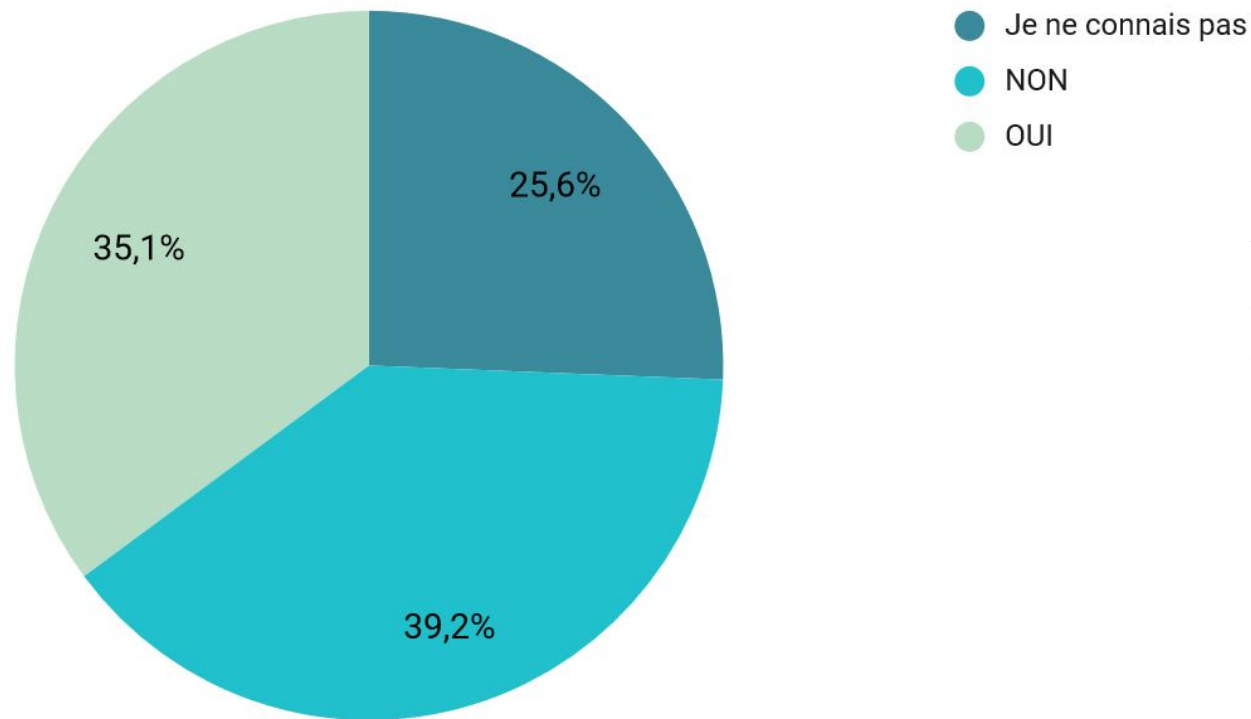
Les collectivités pensent avoir une relativement bonne connaissance des acteurs qui peuvent les accompagner sur leur territoire. En revanche, très peu estiment avoir suffisamment de connaissances et de données sur la biodiversité de leur territoire.

Dans quelle mesure pensez-vous avoir suffisamment de connaissances et de données sur votre territoire ?



Un usage restreint des centres de ressources de l'OFB

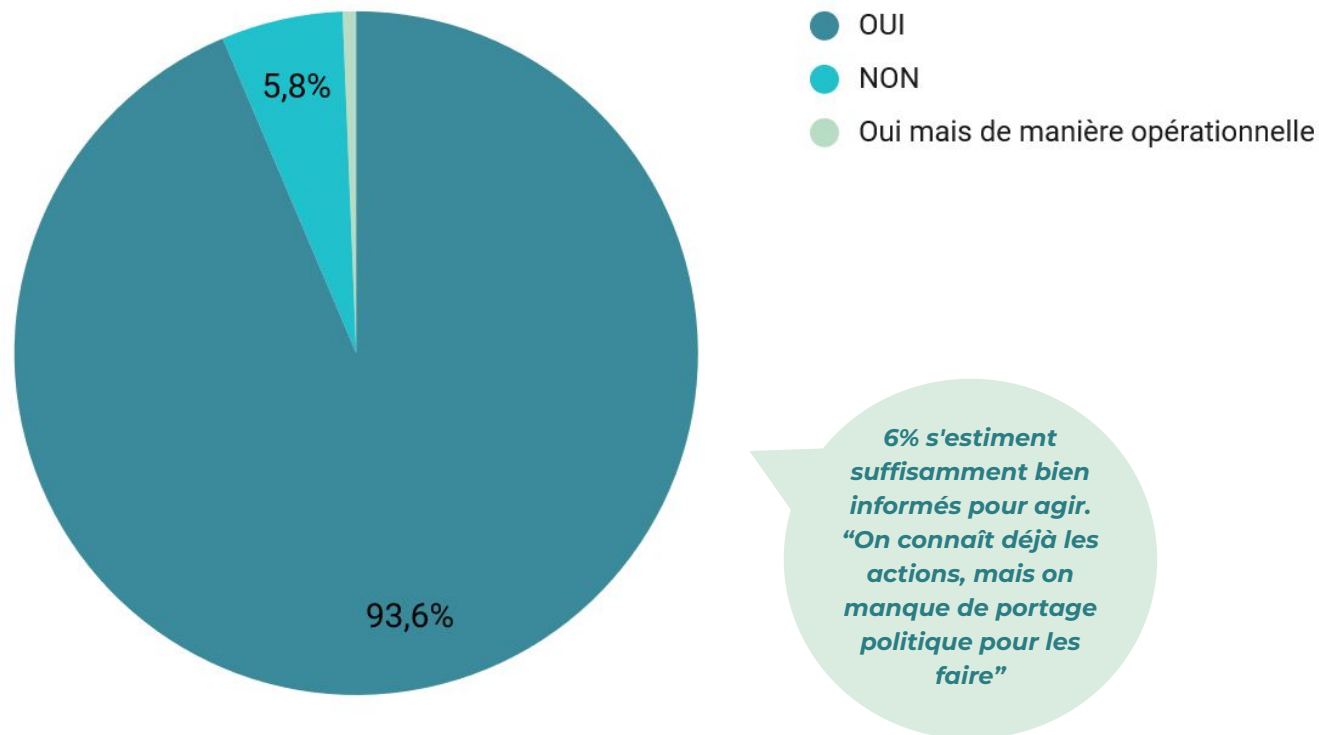
Avez-vous déjà consulté l'un des centres de ressources de l'OFB ? (<https://professionnels.ofb.fr/fr/centres-de-ressources>)



2/3 des répondants ne connaissent pas ou n'ont pas consulté les centres de ressources de l'OFB.

Un besoin fort de connaître des actions existantes

Mieux connaître des actions existantes en faveur de la biodiversité vous serait-il utile ?



Dans les exemples d'actions qui pourraient être partagées, on trouve des actions "classiques" comme les ABC, les démarches de Trames Vertes et Bleues, les cours oasis, mais aussi d'autres actions originales et propres au territoire comme la création de vergers conservatoires, la restauration d'un blockhaus forestier en gîte d'hivernage pour les chiroptères, la création de sentiers à thèmes,...

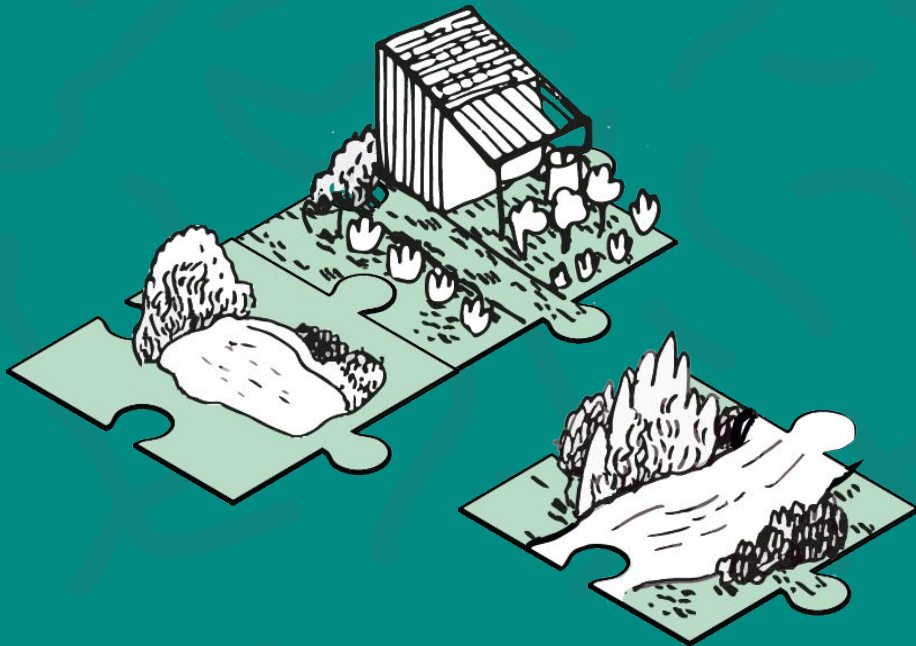
Selon les répondants, ces actions peuvent être valorisées de différentes manières : les formats qui reviennent le plus souvent sont les webinaires présentés par des agents ou élus, des réunions d'information sur le territoire avec des élus, des fiches actions téléchargeables depuis une plateforme web avec le contact des référents, des newsletters courtes, ou des guides. Beaucoup insistent sur la mise en réseau entre porteurs de projets (locaux) et le partage entre élus.

Certaines collectivités proposent aussi des formes plus originales comme des visites de terrain, une journée d'échanges technique annuelle, des vidéos courtes, des jeux, un podcast, une cartographie des actions (locales), des débats citoyens...



PARTIE 5

Conclusion des enquêtes



Conclusion

Une intégration hétérogène de la biodiversité dans les projets et compétences des collectivités

Les enquêtes menées ont permis de recueillir des retours riches de la part d'une diversité de collectivités. En effet, les répondants varient de par leur profils (élus ou agents, en charge ou non de la biodiversité), la taille et le type de collectivité, mais aussi la géographie ou le type de pressions présentes sur le territoire.

Le niveau d'avancement en matière de prise en compte de la biodiversité dans les projets et compétences des collectivités est également très divers.

Il dépend beaucoup des facteurs que l'on pourrait qualifier "d'externes" cités ci-dessus. L'étude montre que la capacité à intégrer la biodiversité dépend également de limites "internes" : portage politique, manque de connaissances, de budget, ou de moyens d'ingénierie pour réaliser des actions par exemple.

L'analyse de ces facteurs et des réponses apportées par les collectivités aux différentes difficultés rencontrées permet d'identifier des solutions à répliquer sur d'autres territoires et de poser des défis pour la phase de conception.

Une stratégie de collaboration face à des enjeux récurrents

D'autre part, l'enquête met également en lumière certaines tensions partagées qui demeurent récurrentes sur les territoires, comme les problématiques liées au foncier et à l'agriculture, qui deviennent parfois un sujet de crispation pour l'ensemble des acteurs (élus, habitants, acteurs économiques).

Ces deux enjeux sont pourtant cruciaux pour les collectivités, puisque l'artificialisation des sols et l'agriculture intensive font partie des principales causes de l'extinction de la biodiversité. La réponse des agents ou élus qui cherchent à intégrer la biodiversité réside souvent dans leur capacité à collaborer et tisser localement un réseau d'entraide avec des experts naturalistes, des associations, d'autres élus, d'autres collectivités... qui leur apporteront un soutien dans leurs projets, des connaissances techniques, ou se feront leur relais auprès des habitants.

En effet, les agents ou élus travaillant sur les questions de biodiversité sont très souvent confrontés à des représentations négatives de leurs actions (la biodiversité reste perçue comme une contrainte).

Identifier et s'entourer d'alliés sur ce sujet est primordial pour impulser une dynamique positive sur les territoires.

Le signe encourageant d'une volonté forte d'agir davantage

Enfin, les retours des enquêtés et la participation d'un grand nombre de collectivités à la concertation (et par la suite aux ateliers) ont montré une volonté forte des collectivités de s'impliquer davantage sur les enjeux de biodiversité.

A large teal circle is centered on the page. At the top of the circle, there are three stylized leaves in a lighter shade of teal. A dark teal rectangular banner is attached to the top-left edge of the circle.

ANNEXE

Glossaire

Glossaire

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

ARB : Agence Régionale de la Biodiversité

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CEN : Conservatoires d'Espaces Naturels

CEREMA : Centre d'Études et Expérience en Risques, Environnement, Mobilité et Urbanisme

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRTE : Contrat de Relance et de Transition Écologique

DDT : Direction départementale des Territoires

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FNE : France Nature Environnement

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

OAP : orientations d'aménagement et de programmation

ONF : Office National des Forêts

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PLU(i) : Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal)

PNR : Parc Naturel Régional

TEN : Territoire Engagé pour la Nature

TVB : Trame Verte et Bleue

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Merci !